



LE DEVOIR



Une gorgée de coca-cola pour Alain Vaudreuil, venu aider sa nièce Renée à réparer les dégâts dans sa maison de Warwick, sur la rivière Nicolet.

PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Attaque de pluie subite

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Rien de plus caractéristique des étés chauds et très humides que ces inondations qui viennent de frapper la région des Bois-Francs. Cocktail extrêmement explosif, les températures élevées et la forte humidité contribuent à la formation d'orages qui déversent des tonnes d'eau en l'espace de quelques heures. Tombées en début de semaine au milieu d'un paysage vallonné, ces pluies drues se sont vite métamorphosées en une puissante déferlante qui a emporté voitures, chalets et ponts dans son sillage.

Lundi, les conditions météorologiques étaient très particulières, souligne Gaétan Deaudelin, chef météorologue à Environnement Canada. Les températures oscillaient entre 27 et 29 degrés Celsius

VOIR PAGE A 8: SUBITE

Les Bois-Francs font le ménage, la Beauce écope à son tour

Québec s'engage à venir en aide aux sinistrés

GENEVIÈVE OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

Les pluies diluviennes qui sont tombées lundi sur une douzaine de municipalités de la région des Bois-Francs ont causé de nombreux dégâts au réseau routier et aux demeures des citoyens, sans toutefois faire des blessés graves ou provoquer des pertes de vie. Les principales municipalités à avoir été touchées par les intempéries sont Tingwick et Chesterville, qui ont vu six maisons être emportées par le torrent. Des ruisseaux sont littéralement sortis de leur lit pour envahir les routes et inonder des résidences.

Environ 150 personnes ont été évacuées de leur maison dans la région, sept ponts ont été arrachés, différentes portions de routes ont été sectionnées et de nombreux sous-sols de maisons ont été inondés. Les dommages sont évalués à plusieurs millions de dollars pour l'ensemble des municipalités touchées. Pour la seule municipalité de Tingwick,

les dommages matériels causés aux ponts et aux routes sont évalués entre cinq et sept millions de dollars. Plusieurs agriculteurs de la région ont également vu leurs récoltes complètement gâchées par les inondations.

En début d'après-midi hier, c'était au tour de la Beauce de goûter au mauvais tempérament de dame Nature. Les pluies torrentielles ont entraîné des dégâts d'eau dans certaines résidences, particulièrement dans la rue principale de Saint-Elzéar. Un pont a aussi été emporté par un ruisseau sur le rang Saint-Olivier, qui a dû être fermé une partie de l'après-midi.

Personne n'a toutefois été obligé de quitter sa demeure en Beauce. La route 216 a cependant été fermée à la circulation pendant l'après-midi à cause du débordement de ruisseaux, d'arbres sur la chaussée et de débris. Transports Québec a dû faire un important ménage sur la route avant de la rouvrir en début de soirée.

La région des Bois-Francs a été déclai-

rée zone sinistrée hier et des orages violents menaçaient encore la Beauce en soirée. Devant cette situation critique, le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière aux municipalités touchées, aux sinistrés et aux agriculteurs. Le député libéral de Richmond, Yvon Vallières, a annoncé qu'une proposition de décret serait déposée au conseil des ministres le 20 août pour cette aide. Il a toutefois précisé que les résidences secondaires sont exclues du programme d'indemnisation.

À Warwick, le ministre de la Justice, Marc Bellemare, a indiqué au cours d'une conférence de presse que «la loi prévoit que le gouvernement est le deuxième payeur, après l'assurance privée». Il a averti les sinistrés de conserver les preuves de dommages. Aux agriculteurs, il a signalé qu'en plus de l'assurance-récolte, il était possible que le gouvernement passe un décret pour leur fournir de l'aide.

VOIR PAGE A 8: INONDATIONS

Indonésie: la terreur frappe de nouveau

Au moins 13 morts
dans l'explosion d'une voiture
piégée devant le Marriott
de Jakarta, dix mois
après l'attentat de Bali

AHMAD PATHONI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — Un attentat à la voiture piégée contre l'hôtel américain Marriott de Jakarta a fait hier au moins 13 morts, dont trois étrangers, et 149 blessés; la police indonésienne a retrouvé la plaque de la voiture piégée.

«Le conducteur a été tué dans l'explosion», a indiqué l'ambassade américaine à Jakarta dans un rapport transmis au département d'État. «La police a retrouvé la plaque de la Toyota Kijang utilisée pour l'attaque et est à la recherche d'informations complémentaires sur le propriétaire de la camionnette et les possibles auteurs» de l'attentat, ajoute le rapport dont une copie est parvenue à l'AFP.

Selon le dernier bilan de la Croix-Rouge, 13 personnes ont été tuées et 149 blessées par cette explosion qui a dévasté toute la façade de l'hôtel haut de 33 étages.

Selon la police indonésienne, un Américain et deux autres étrangers, un Australien et un Malaisien, figurent parmi ces morts, mais les ambassades des États-Unis et d'Australie ont démenti que des citoyens de leurs pays respectifs aient été tués.

Deux ressortissants américains figurent parmi les blessés, selon l'ambassade américaine à Jakarta.

Par ailleurs, selon la banque néerlandaise Rabobank, l'ancien directeur général de la filiale indonésienne de la Rabobank a été tué dans l'attentat alors que son successeur canadien a été blessé.

Hans Winkelmolen, 49 ans, qui avait dirigé la filiale de la Rabobank en Indonésie jusqu'au 1^{er} août dernier, et son successeur à la tête de cette filiale indonésienne, le Canadien Antonio Costa, participaient à une réunion d'affaire au Marriott quand la bombe a explosé.

L'attentat a été perpétré exactement deux jours avant que la justice indonésienne rende un premier jugement dans les procès contre des militants islamistes accusés d'être les auteurs de l'attentat de Bali, en octobre 2002, tandis que le procès d'un leader islamiste doit reprendre à Jakarta.

La police indonésienne a noté des similitudes avec l'attentat de Bali, qui avait fait 202 morts, des touristes étrangers dans leur majorité.

VOIR PAGE A 8: ATTENTAT

ÉCONOMIE

Cinar: le fiduciaire résiste à son congédiement

Outrepasant les directives de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), Micheline Charest et Ronald Weinberg ont annoncé hier par lettre officielle à Robert Després qu'ils le remerciaient de ses services comme fiduciaire de Cinar et le menaçaient même de poursuites pour dommages. M. Després a répondu sur-le-champ que cette révocation est illégale et tout a fait contraire à la convention signée par le couple Charest-Weinberg et la CVMQ. M. Després entend poursuivre son mandat de fiduciaire d'une durée de cinq ans, mais si jamais les signataires de la convention décidaient de mettre fin à son mandat, il promet de demeurer en fonction aussi longtemps qu'un nouveau fiduciaire n'aura pas été trouvé et que celui-ci n'aura pas accepté toutes les obligations incombant à la charge de fiduciaire. Tous les ingrédients semblent donc être réunis pour une dure bataille devant les tribunaux. En attendant, la CVMQ et M. Després considèrent que Charest et Weinberg ne peuvent être administrateurs d'aucune entreprise publique canadienne, y compris Cinar, société dont ils sont les actionnaires majoritaires, mais privés de leurs droits de vote et même de la possibilité d'en être un dirigeant, un consultant ou même un employé.

■ Lire nos informations en page B 1

INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 5	Météo	B 5
Carrières	A 4	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 5
Décès	B 4	Sports	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 7

HORS-JEU

Bonne année, Roger

Ça n'a l'air de rien comme ça, mais pour une bonne dose d'exotisme, peu de choses approchent le tennis. Tenez, pendant que tout le monde en a pour Simon, il y avait, hier après-midi sur le court central du stade du Maurier/parc Jarry, Roger contre Gaston.

Gaston, comme dans Gaudio, Argentin, 28^e joueur mondial, à prononcer, nous informe le Guide officiel de l'ATP, *gas-STONE GOW-dee-o*. Et Roger, comme dans Federer, 3^e joueur mondial et vainqueur inattendu à Wimbledon le mois dernier, premier Suisse de l'histoire de la Suisse, ce qui nous ramène quand même pas mal loin en arrière, à remporter un tournoi du Grand Chelem.

Ou comme dans Roger et Juliette. Puisqu'il le mandat est de tenir le lecteur au courant des choses importantes, Juliette est une vache de 800 kg des vallées de l'Oberland bernois que Federer a reçue en cadeau de la population de Gstaad, où il prenait part à un tournoi dans la semaine ayant suivi Wimbledon et où il avait disputé son premier match comme professionnel il y a cinq ans. Il aurait eu toutes les excuses du monde pour sauter cette rencontre, mais il a tenu à jouer devant ses compatriotes. Si tous les sportifs étaient comme ça, messieurs-dames, je vous en passe un moyen papier, la Terre serait un endroit où il ferait mieux être un amateur.

À Gstaad, Federer a perdu en finale contre le Tchèque Jiri Novak, mais la foule l'a encouragé en agitant des clochettes à vache. Il est d'autant plus heureux du cadeau — qui, selon mes sources dans l'agroalimentaire helvétique en altitude, serait conditionnel à son apprentissage éventuel de l'art de la traite — que Juliette lui assure un ample approvisionnement en lait et en fromage avec des trous. Je vous souhaite d'ailleurs un jour d'avoir l'occasion de

boire du lait avec des trous, c'est succulentissime.

Déjà, à la fin de 2002, Federer était le joueur suisse le mieux classé depuis l'instauration des classements informatisés (avant, les classements étaient faits à la machine à vapeur, ce qui occasionnait de fréquentes et malencontreuses erreurs). Et il connaît une année d'enfer, avec des victoires à Marseille, à Dubaï, à Munich et à Halle (Allemagne), en plus de Wimbledon.

Hier, il a poursuivi sur sa lancée. Gaston avait Roger sérieusement dans les câbles au troisième et décisif set, mais comme il n'y a pas de câbles au tennis, ce dernier est parvenu à s'en sortir avec brio. Tirant de l'arrière 0-40 à 2-4, Federer a remporté les six points suivants, puis a brisé le service de Gaudio pour se faufiler au deuxième tour avec un score de 4-6, 6-3 et 5-7, servi par une belle puissance qui lui a permis de réaliser 12 as contre zéro.

On devrait d'ailleurs assister alors à un intéressant duel de canons, puisque Federer affrontera Greg Rusedski, le gaucher britannique d'origine pointe-clairienne qui a déjà passé une garnotte à 149 milles à l'heure.

Juliette aurait sans doute aimé voir ça, mais elle n'a pas de trous dans son horaire. Rassérénons-nous toutefois, «elle va bien», a assuré après son match Federer, qui aura 22 ans vendredi.

Ailleurs dans l'actualité, l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, 2^e au classement mondial de l'ATP et vainqueur de Roland-Garros en juin, a brisé net le service de son rival français Cyril Saulnier au premier jeu de chacun des deux sets et il s'en est tiré avec une victoire sans histoire de 6-4 et 6-4.

VOIR PAGE A 8: ROGER



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le Suisse Roger Federer, champion de Wimbledon, a eu chaud hier, dans tous les sens du terme, parvenant laborieusement à battre l'Argentin Gaston Gaudio.

■ Autres informations en page B 6

• LES ACTUALITÉS •

Normes d'étiquetage des OGM

Les chiens de garde des consommateurs sont déçus

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Les choses vont de mal en pis. Au sein du comité fédéral mandaté pour définir des normes canadiennes d'étiquetage des aliments génétiquement modifiés (les fameux OGM): la dernière proposition d'étiquetage a été rejetée par deux groupes de défense des consommateurs, alors qu'un troisième s'est carrément retiré du processus, le jugeant inutile. Il n'y a maintenant plus aucun des groupes de défense des consommateurs représentés auprès de ce comité qui appuie la proposition qui en émerge après presque quatre années de travail.

Le geste le plus éclatant est venu de la part de l'Association des consommateurs du Canada, qui a annoncé son retrait du comité le 28 juillet dernier, jour où se terminait le scrutin. Le président du groupe, Mel Fruitman, a déploré la «faiblesse» de la norme d'étiquetage mise au point. L'étiquetage serait volontaire. De plus, il serait tout à fait permis d'annoncer qu'un ingrédient est sans OGM lorsque 5% ou moins de ses composantes en sont. En Europe, ce seuil a été établi à 1% et sera bientôt réduit à 0,9%. «Nous avions l'impression de continuer à participer à un comité qui élaborait des normes qui ne reflètent pas les besoins des consommateurs sans une erreur», a justifié M. Fruitman.

Un autre groupe, le Conseil des consommateurs du Canada, a voté contre la proposition mise sur la table, alors qu'il avait voté en faveur des deux propositions précédentes. La raison? Dans l'introduction du texte sur la norme, on dit qu'il faut être capable de prouver les affirmations faites sur les étiquettes. En théorie, cette disposition empêcherait les affirmations frivoles. En pratique, craignait la représentante du Conseil, Lucienne Bushnell, la clause est rédigée de façon telle qu'elle laisse croire que chaque affirmation devra être appuyée par un test clinique en la-

boratoire, alors que le simple traçage de chaque aliment est généralement considéré suffisant. Mme Bushnell craint que les multinationales de l'agro-alimentaire n'utilisent une telle clause pour intimider les petits producteurs vantant le caractère sans OGM de leurs produits.

«On ne peut pas condamner les gens à l'avance, mais des choses semblables se sont faites dans le passé», dit Mme Bushnell. Elle rappelle que, aux États-Unis, des producteurs laitiers qui n'utilisent pas une hormone de croissance pour accélérer la production de lait et qui l'annonçaient sur leurs produits ont fait l'objet de poursuites. «Les grands producteurs leur reprochaient de laisser entendre que leur lait était meilleur que le leur, ce qui n'était pas prouvé. Ils ont reculé et beaucoup ont cessé d'en faire mention sur leurs produits.» Elle répète toutefois que, si ce problème se règle, la norme, qu'elle voit comme un premier pas dans la bonne direction, lui paraîtra alors acceptable.

Enfin, le Réseau Option Consommateur, qui pense toujours que l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés devrait être obligatoire, a aussi voté contre la proposition finale du comité. «On ne voit pas de changement majeur par rapport à la dernière version, alors on vote toujours contre», explique Mickaël Ricard. «C'est un consensus mou.»

Une cinquantaine de membres de tous les horizons (gouvernement, producteurs, cuisiniers, etc.) siègent à ce comité depuis septembre 1999. La compilation du vote devrait être connue d'ici la fin du mois. «Si ça ne passe pas, probablement qu'ils vont dire "tant pis, c'est la fin de l'histoire"», croit Mme Bushnell. Déjà, en mars dernier, la présidente de ce comité, Doryne Peace, avait lancé un ultimatum aux membres en leur demandant s'il valait la peine de continuer le travail, puisque la deuxième proposition n'avait pas rallié une majorité assez convaincante. Cette troisième proposition est l'ultime effort.

Chaleur et sécheresse gâtent les récoltes à travers l'Europe

DAVID MCHUGH
ASSOCIATED PRESS

Kriftel, Allemagne — Sale été pour des dizaines de milliers d'agriculteurs en Europe. La sécheresse et la chaleur qui sévissent depuis de longues semaines ont un effet dramatique sur les récoltes, et les pertes, selon les secteurs, oscillent entre 15% et 80%.

Au milieu de son verger des environs de Francfort, en Allemagne, Berthold Heil désigne une poire avec une grimace: elle a la taille d'une balle de golf, alors qu'elle devrait déjà être grosse et juteuse. «On produit des fruits pour la table et personne ne nous achètera quelque chose comme ça. Elles sont trop petites et, avec la sécheresse, elles ne vont pas grossir.»

Comme lui, des dizaines de milliers d'agriculteurs font le compte des dégâts. Et la grimace. Les températures ont dépassé les 35 degrés et les pluies se font rares, faisant souffrir animaux et vergers, mais aussi champs de céréales, de betteraves ou de fourrage pour les bêtes.

Dans certaines régions de l'est de l'Allemagne, 80% de la récolte est déjà perdue. Le pays s'attend à une récolte moyenne inférieure de 15% à celle de l'an passée, elle-même en baisse de plus de 10% par rapport à la récolte 2001, à cause des graves inondations de l'été dernier.

En Autriche, les syndicats agricoles affirment que cette année sera la pire depuis 1975, et le ministère français de l'Agriculture s'attend à une récolte en baisse de 10% pour les céréales.

Les productions très spécialisées ne sont pas non plus épargnées. Les citrons cultivés dans le sud de l'Italie pour la préparation du limoncello, une liqueur particulièrement appréciée des Italiens, produiront de 10 à 15 pour cent de moins que d'habitude. Les bufflonnes, dont le lait sert à fabriquer la mozzarella, ont trop chaud et produisent moins. «Les pauvres bêtes sont

stressées par la chaleur», explique Guerrino Zirletta, patron d'une crèmerie spécialisée dans la mozzarella au sud de Rome.

Pas d'aide supplémentaire

Déjà largement subventionnés, les agriculteurs ne peuvent pas espérer toucher d'aides très importantes pour compenser leurs pertes. Le commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler, a annoncé que la Commission ne disposait d'aucuns fonds supplémentaire pour venir en aide aux producteurs, à qui l'Europe verse 43 milliards d'euros (environ 68,4 milliards \$CAN) par an.

La Commission a quand même anticipé le versement d'une subvention destinée aux producteurs de bœuf et pourrait payer un mois plus tôt, soit en octobre au lieu de novembre, une partie des sommes qu'elle verse aux céréaliers.

La France est le seul pays qui a décidé d'une aide, avec 37 millions d'euros (environ 58,8 millions \$CAN) débloqués pour le transport du bétail et un report de taxe pour les agriculteurs. Aucun État membre n'a demandé à la Commission une dérogation pour aider l'agriculture.

Pas possible non plus pour les fermiers de répercuter les pertes sur le prix de vente de leur production. Les importateurs se chargeront de répondre à la baisse de la production locale et feront venir des pommes d'Argentine ou des poires de Nouvelle-Zélande, sans que les consommateurs pâtissent d'une augmentation notable des prix.

Il reste donc à gérer la crise en limitant au maximum les dégâts. Berthold Heil parvient à arroser une partie de ses vergers, où la baisse de la production n'est que de 10 pour cent. Pour le reste, il sait déjà que ses fruits serviront à faire du jus, à dix centimes d'euro (environ 0,16 \$CAN) le kilo, contre sept à dix fois plus pour des fruits de table.



JOSE MANUEL RIBEIRO REUTERS

Quelque 2000 pompiers et 400 soldats, ainsi que des avions et des hélicoptères, sont mobilisés pour combattre les dizaines d'incendies de forêt qui font rage au Portugal.

Le Portugal est dévasté par les incendies

ASSOCIATED PRESS

Lisbonne — Le bilan des incendies qui ravagent le Portugal s'est alourdi hier avec la découverte de deux corps calcinés dans une forêt incendiée, ce qui porte le bilan à onze morts, selon les autorités. La plupart des feux semblent d'origine criminelle.

Quelque 2000 pompiers et 400 soldats sont mobilisés, ainsi que

650 véhicules, mais un rafraîchissement des températures leur a permis de contenir tous les feux sauf trois très importants. Toutefois, la température, qui a dépassé les 40 degrés par moments, remontait hier, ravivant les inquiétudes. Les principaux incendies font rage autour de Portalegre, à quelque 150 km à l'est de Lisbonne, et à Guarda, à 200 km au nord-est de la capitale.

L'Union paysanne aura son journal

PRESSE CANADIENNE

Saguenay — L'Union paysanne devrait lancer à l'automne un journal qui portera son nom et tirera à 15 000 exemplaires, a annoncé un des membres fondateurs, Roméo Bouchard, à Saguenay en fin de semaine dernière.

M. Bouchard, du syndicat agricole qu'est l'Union paysanne, a pré-

cisé que le lancement prochain d'un journal politique va permettre de relier tous les membres du réseau des citoyens et paysans qui tiennent à développer et à soutenir des idées et pratiques qui abordent «la nature et la vie autrement que pour des fins purement économiques.» En entrevue, M. Bouchard a signalé que l'équipe de rédaction était déjà à pied d'oeuvre.

Afrique sub-saharienne

Vingt millions d'orphelins du sida d'ici 2010

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Durban, Afrique du Sud — L'Afrique sud-saharienne comptera 20 millions d'orphelins du sida d'ici 2010 faute de traitements adéquats par antirétroviraux, ont averti hier les experts participant à la conférence de Durban sur la pandémie.

«S'il n'y a aucun traitement, l'Afrique sud-saharienne comptera 20 millions d'orphelins du sida d'ici 2010», a déclaré Razia Bobat, chercheuse en pédiatrie à l'université du Natal, devant les participants à la conférence, émettant l'espoir qu'un «tel problème ne se présentera pas».

Plus tôt dans la journée, un fonctionnaire sud-africain des services de santé, Fareed Abdullah, avait estimé que l'Afrique du Sud se dirigeait vers une «catastrophe majeure» si elle ne revoyait pas dès maintenant ses priorités budgétaires pour attaquer de front la pandémie, prévoyant dans la négative cinq millions de décès liés au sida en 10 ans.

«Aucun pays ne peut survivre à une catastrophe de cette ampleur», a commenté Fareed Abdullah, qui dirige les services de santé de la province du Cap occidental.

La pédiatre Razia Bobat a souligné que «les coûts des soins pour les enfants sont beaucoup plus élevés que ceux pour soigner les adultes».

Les débats de la conférence sont dominés depuis l'ouverture des travaux, dimanche soir, par une polémique sur la Nevirapine, un antirétroviral destiné à réduire la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

Le Conseil gouvernemental de contrôle des médicaments (CCM) a contesté la semaine dernière les résultats d'une étude menée en Ouganda sur les mérites de cet anti-rétroviral, menaçant d'interdire son utilisation en Afrique du Sud alors qu'il est agréé et largement utilisé dans plusieurs pays dont les États-Unis.

La Campagne d'action pour le traitement (TAC) a annoncé l'ouverture d'une action en justice contre le gouvernement et le président de la TAC, Zackie Achmat, l'accusé de «crime contre l'humanité» pour «laisser mourir les gens» sans mettre en place un plan national d'action pour la prévention et le traitement.

Une thérapie efficace

Près de 1000 personnes meurent chaque jour des conséquences du sida en Afrique du Sud, selon des statistiques onusiennes datant de 2001, et cinq millions de personnes sont infectées par le VIH ou ont déjà développé la maladie sur une population de 45 millions d'habitants.

Rod Hoff, chercheur au département américain de la Santé et des Sciences humaines, a souligné hier à la conférence qu'une étude avait démontré aux États-Unis que la thérapie pour empêcher la transmission du virus à l'embryon était «hautement efficace», réduisant le taux de contamination à 1 ou 2% contre 25% sans traitement.

Le sort des enfants séropositifs en Afrique du Sud se trouve par ailleurs aggravé par le fait qu'ils ne bénéficient pas d'une bonne nutrition, a ajouté la pédiatre Bobat. «Des régimes stricts [en cas de sé-

ropositivité] doivent être observés, mais ils sont difficiles à faire appliquer; [...] la nutrition des enfants séropositifs est une haute priorité [...] et elle est une clé de la thérapie anti-rétrovirale», a-t-elle expliqué aux participants, soulignant que le traitement pour éviter la transmission du virus à l'embryon «est vital».

Selon les chiffres de l'ONUSIDA, en Afrique du Sud, 250 000 enfants jusqu'à l'âge de 14 ans étaient déjà diagnostiqués porteurs du virus fin 2001 et 660 000 étaient orphelins du sida à la même date.

Médecine traditionnelle

Par ailleurs, le ministre de la Santé sud-africain a annoncé hier que son gouvernement allait créer un institut de médecine traditionnelle dans le cadre de la lutte contre le sida, a annoncé hier à Helsinki le ministre de la Santé.

«Nous nous penchons sur le domaine de la médecine traditionnelle [...]. Je l'ai vue fonctionner, donc notre approche n'est pas uniquement centrée sur les antirétroviraux», a déclaré le ministre, Mantombazana Tshabalala-Msimang, à l'occasion d'une conférence antitabac dans la capitale finlandaise.

Le gouvernement de Pretoria refuse d'autoriser les hôpitaux du secteur public à administrer des médicaments antirétroviraux, les seuls à avoir fait leurs preuves dans la lutte contre le sida.

Les dirigeants sud-africains, dont le ministre de la Santé, justifient ce choix en mettant en doute l'efficacité de ces médicaments et en suggérant qu'ils pourraient être toxiques, une thèse à laquelle s'oppose largement la communauté scientifique.

EN BREF

Une pub controversée

(Le Devoir) — Le Regroupement des accidentés de la route du Québec (RARQ) a appelé hier la population québécoise au boycottage de General Motors et de Radio-Canada en raison de la diffusion d'une publicité de la nouvelle Pontiac Sunfire faisant l'apologie de la vitesse. La pub présente une Sunfire roulant à vive allure dans un stationnement intérieur pour finalement défoncer la porte d'entrée. Le fondateur du RARQ, Domenico Scalise, déplore que la publicité mette en évidence la vitesse et le mérite au détriment de la sécurité. Selon lui, un diffuseur public comme Radio-Canada entre en contradiction avec les campagnes de prévention de la SAAQ lorsqu'il diffuse des messages de la sorte. Le RARQ juge la publicité irrespectueuse à l'égard des victimes d'accidents de la route dans lesquels la vitesse est en cause.

Décès d'un ancien maire

(Le Devoir) — L'ancien maire de Pointe-Claire, Malcolm C. Knox, est décédé samedi dernier à l'âge de 82 ans. Conseiller municipal pendant douze ans, M. Knox était devenu maire de cette municipalité du West Island en 1982 et a occupé ces fonctions jusqu'en 1998. L'actuel président de l'arrondissement Pointe-Claire, Bill McMurchie, a souligné hier les qualités de gestionnaire de M. Knox et sa contribution à l'essor culturel et économique de Pointe-Claire. M. McMurchie a également rappelé le rôle qu'avait joué M. Knox dans la création des services aquatiques de Pointe-Claire, où se sont entraînés plusieurs champions olympiques en natation et en plongeon.

Appréciez la différence...

Solde d'été
épargnez jusqu'à 50%
sur marchandise sélectionnée



MOBILART
Meubles & Décor

5805, route Trans-canadienne, Ville St-Laurent
514 748-9500
(rond point Côte-de-Liesse et Transcanadienne)
Lun - ven 9h à 18h sam 10h à 17h dim 12h à 17h
MOBILART C&R
6529, boul. Décarie, Montréal 514 344-1400
dimanche fermé
www.mobilart.ca



présente:

Les
Bouquinistes
du Saint-Laurent
www.lesbouquinistes.org

Mots après mots

Vieux-Port de Montréal - 19 juin au 14 juillet
entre le Centre des sciences et la Pointe-à-Callières

Québec, Terrasse Dufferin - 18 juillet au 10 août
Festival des films du monde, Montréal - 27 août au 7 septembre

Des livres anciens, neufs
ou d'occasion, pour tous
les goûts, à tous les prix.

Accès gratuit

En collaboration avec:

LE DEVOIR

CKAC 730

journal-montreal

Québec

SODIC

Québec 22

Desjardins

SAO

LE VEILLERIEUX DE MONTRÉAL

Parcs Canada

Parcs Canada

LOUIS HÉBERT

AIR FRANCE

ALFID

Le Groupe All

PARCS CANADA

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les Gaspésiens contestent la construction d'un incinérateur au Nouveau-Brunswick

La nouvelle usine de décontamination des sols pourrait nuire à la région de la baie des Chaleurs, jusque-ici épargnée par la pollution

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Le torchon brûle entre les écologistes gaspésiens et l'entreprise Bennett Environmental, qui s'appête à construire un incinérateur à terre contaminée à Belledune, au Nouveau-Brunswick. La raison de la colère: l'incidence négative de cette usine de décontamination, située à quelques encablures des côtes gaspésiennes, au bord de la baie des Chaleurs, sur le développement économique et touristique d'une région jusque-là épargnée par la pollution, estime Jean-Guy Poirier, préfet de la MRC de Bonaventure.

Le projet de Bennett Environmental n'enchantait guère les écologistes gaspésiens ni les élus locaux, qui ont décidé depuis quelques semaines de monter aux barricades

pour éviter sa concrétisation. «*Ce se passe de l'autre côté de la baie, dit M. Poirier, dans une province qui n'est pas la nôtre et sur laquelle nous n'avons pas de pouvoir. Mais nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Alors, nous allons tout faire pour nous faire entendre.*»

Le branle-bas de combat est d'ailleurs en marche. À l'invitation du préfet, les 13 municipalités de sa MRC ont en effet adopté hier une résolution visant à s'opposer à la construction de l'incinérateur de Belledune, pour lequel Bennett Environmental a reçu du Nouveau-Brunswick, en janvier dernier, la permission de procéder aux études d'impact environnemental. Études préalables à l'obtention d'un permis de construction et d'exploitation. Cinq autres villes des MRC D'Avignon et de Rocher-Percé ont également emboîté le pas hier. «*C'est un*

message assez clair, poursuit-il. Et nous allons dès demain [aujourd'hui] en informer les ministres de l'Environnement du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Canada.»

Terre en provenance du New Jersey

Car le projet de Belledune inquiète. Dans une région du Nouveau-Brunswick à forte concentration industrielle, précise Michel Goudreau, président de l'organisme Environnement Vert Plus, «*cet incinérateur fait peser un danger sur la santé publique mais aussi sur l'environnement de la Gaspésie, qui n'a pas besoin des retombées polluantes d'une telle installation.*» dit-il.

C'est qu'à 13 km à peine de la côte gaspésienne, Bennett Environmental souhaite procéder à la décontamination de sols contaminés au créosote et aux hydrocar-

bures. Ces sols vont être importés de Maneville (New Jersey) et transportés par camion ou bateau jusqu'à la baie des Chaleurs, côté néo-brunswickois. Avec à la clé 100 000 tonnes de sols contaminés traités par an.

«*On ne veut pas de la merde des Américains, dit M. Poirier. Bennett veut construire au Canada parce qu'aux États-Unis ce genre de décontamination est encadré par une législation plus stricte. Et la pollution que cela va engendrer pourrait avoir un impact sur le tourisme, mais aussi sur l'économie de notre région, qui vit de la pêche [crabe, homard et élevage de moule] et, depuis quelques années, de l'agriculture biologique.*»

Polluant, Bennett Environmental se défend bien de l'être. «*Les études d'impact sur la santé humaine ont démontré que le projet de*

Belledune ne posait aucun problème, a expliqué hier au Devoir Danny Ponn, vice-président de l'entreprise ontarienne. Quant aux émissions de polluants, elles vont être très bien contrôlées en harmonie avec les réglementations en vigueur au Nouveau-Brunswick.»

Peut-être. Mais les écologistes en doutent. «*Le projet de Belledune, c'est la porte ouverte à d'autres types de décontamination et à d'autres polluants lâchés dans l'atmosphère, dit M. Goudreau, comme cela s'est produit au Saguenay.*» Dans cette région, à Saint-Ambroise, Bennett Environmental exploite une usine de traitement des sols contaminés avec sa filiale Récupère-Sol. «*Cela devait être com-*

me à Belledune, poursuit-il, mais une fois l'usine construite, on y a vu apparaître des blocs de béton contaminés aux BPC que l'entre-

prise n'avait pas l'autorisation de traiter. Avec, à la clé, des émissions de polluants dans l'environnement sur 100 km à la ronde.» Bennett a d'ailleurs été mis à l'amende par le gouvernement du Québec en avril dernier pour cette faute.

Un scénario impossible à reproduire au Nouveau-Brunswick, à en croire l'entreprise ontarienne, qui compte se concentrer uniquement sur les sols, boues, sédiments, sables, pierres, ciments, bois ou asphaltes chargés en hydrocarbures et créosote, précise-t-elle sur son site Internet. Mais un scénario aussi que les écologistes préféreraient voir uniquement sur papier. «*Nous sommes déterminés à mettre des bâtons dans les roues de cette compagnie, dit M. Goudreau. Et ce n'est pas le syndrome du "pas dans ma cour". C'est de la survie d'une région, la nôtre, qu'il est question ici.*»

Construction du mur de sécurité entre Israël et les territoires occupés

Une militante montréalaise est arrêtée

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Une militante montréalaise figure parmi les 47 personnes détenues depuis hier matin par les autorités israéliennes à la suite d'une tentative ratée de perturber la construction d'un mur de sécurité séparant l'État hébreu des territoires occupés de la Cisjordanie.

Soledad Delgado prenait part à une campagne de libération de la Palestine organisée par le Mouvement de solidarité internationale (MSI), un groupe de pression aux ramifications mondiales qui a épousé la cause palestinienne.

Le groupe, formé d'une cinquantaine de personnes, faisait obstacle à la destruction d'une maison qui se trouve en plein milieu de la ligne de construction du mur de sécurité, près du village de Masha, dans le nord de la Cisjordanie. Selon les informations fournies par le MSI, des soldats israéliens ont rudoyé les militants au moment de leur arrestation.

Les pacifistes, qui proviennent du Canada, du Japon, du Royaume-Uni, de l'Irlande, de la Suède, du Danemark, de l'Italie, de la France, d'Israël et de Palestine, ont tous été conduits à la prison d'Ariel, en Cisjordanie. Les ressortissants étrangers risquent l'expulsion à coup sûr.

Le ministre des Affaires étrangères déconseille aux Canadiens de se rendre en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza en raison du climat de violence perpétuelle



NIR ELIAS REUTERS

Israël a annoncé la semaine dernière l'achèvement des travaux de construction du premier tronçon (140 km) de la clôture de sécurité érigée le long de la Cisjordanie.

qui y règne. L'armée israélienne interdit même aux titulaires de passeports étrangers dotés d'un visa de touriste d'entrer en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, indique le ministère.

«*La capacité de l'ambassade canadienne d'intervenir au nom des Canadiens qui choisissent de se rendre ou de rester en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza est limitée,*» prévient le ministère dans ses conseils aux voyageurs.

«*Les Canadiens qui décident de se rendre ou de rester dans ces régions*

peuvent se voir refuser le droit d'entrée ou de sortie et peuvent rencontrer d'autres sérieux difficultés,

ajoute le ministère.

Dès l'atterrissage, les douaniers peuvent même refouler un voyageur qui exprime la moindre sympathie à la cause palestinienne.

34 pacifistes relâchés

Les membres du Mouvement de solidarité internationale qui foulent le sol palestinien ne peuvent donc pas ignorer les conséquences de leurs gestes. Le mou-

vement considère néanmoins la détention de Soledad Delgado comme un geste «*illégal*» et «*immoral*» au même titre que l'occupation des territoires palestiniens par l'armée israélienne.

Citant la radio publique israélienne, l'Agence France-Presse rapportait en fin de journée hier que 34 pacifistes avaient été relâchés.

Toujours selon la radio, le ministère israélien de l'Intérieur a décidé d'expulser une Italienne parmi les pacifistes en question. Les autres ont été avertis de ne pas se livrer à des provocations et de ne pas perturber le travail de l'armée.

Israël a annoncé la semaine dernière l'achèvement des travaux de construction du premier tronçon (140 km) de la clôture de sécurité érigée le long de la Cisjordanie et dénoncée par les Palestiniens comme un «*mur de l'apartheid*».

Destinée officiellement à empêcher des «*infiltrations terroristes*» dans l'État hébreu, la clôture est constituée d'un ensemble d'ouvrages d'une largeur pouvant atteindre des dizaines de mètres, dont une clôture électronique, des pistes de patrouille, des fossés antichars et, par endroits, une muraille de béton de huit mètres de haut.

Le Mouvement de solidarité internationale a lancé cet été une campagne électorale contre la ligne de sécurité. Depuis avril 2002, près de 60 membres du groupe ont été expulsés par Israël, qui accuse le mouvement d'entraver l'action des forces de l'ordre.

Avec l'Agence France-Presse

Le tabac et le Grand Prix de Montréal

Québec et Ottawa n'entendent pas plier

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Québec et Ottawa n'entendent pas plier devant le chantage à peine voilé des dirigeants de la Formule 1, qui menacent d'éliminer le Grand Prix de Montréal si l'entrée en vigueur des dernières dispositions des lois antitabac, prévue en octobre, n'est pas repoussée.

«*Pour l'instant, il n'est pas question de changer la Loi sur le tabac,*» a déclaré dans un entretien téléphonique Alexander Swann, porte-parole de la ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan.

«*Il n'existe actuellement aucune démarche pour réviser la loi québécoise,*» a renchéri Isabelle Taschereau, du cabinet du ministre de la Santé du Québec, Philippe Couillard.

Samedi, le ministre wallon de l'Économie, Serge Kubla, a semé l'inquiétude en affirmant que la Belgique allait retrouver son Grand Prix en 2004 — et ce serait possiblement au détriment de Montréal.

Le lendemain, le grand patron de la F1, Bernie Ecclestone, a tenu à préciser que Montréal figurait au calendrier 2004, mais il a reconnu que le Grand Prix du Canada était l'un des cinq qui étaient menacés

de disparition à moyen terme. L'an prochain, deux nouvelles épreuves feront leur apparition, à Bahreïn et en Chine, de sorte qu'un ou deux Grands Prix seraient superflus, les constructeurs n'acceptant de disputer que 16 ou 17 courses par année.

Selon plusieurs observateurs, les dirigeants de la F1 laissent planer la menace de faire disparaître le Grand Prix du Canada afin de contraindre les gouvernements du Québec et du Canada à repousser l'entrée en vigueur des dernières dispositions de leurs lois antitabac, qui interdiront dès le 1^{er} octobre toute commande de cigarettiers.

Le retour de la F1 à Spa-Francorchamps, en Belgique, a fait suite à la décision du Parlement belge, à la fin du mois dernier, d'accorder une exemption dans sa loi antitabac pour les événements «*d'importance mondiale*». Certains estiment que le grand manitou du Grand Prix du Canada, Normand Legault, devra désormais tenter de convaincre les gouvernements de lui accorder pareil répit s'il veut sauvegarder l'épreuve montréalaise.

A son bureau, toutefois, personne n'a voulu commenter l'affaire hier. Et tant à Ottawa qu'à Québec, on indique n'avoir reçu aucune demande de la part des autorités de la F1 concernant une révision des lois antitabac.

Évêque homosexuel

Robinson est blanchi des accusations

ASSOCIATED PRESS

Minneapolis — Un prêtre américain devait devenir hier le premier évêque homosexuel au monde. Après une enquête de onze heures sur des atouchements sexuels présumés, le révérend Gene Robinson a été blanchi de ces accusations, a rapporté un porte-parole de l'Église épiscopopale.

L'évêque chargé de l'enquête, Gordon Scruton, a expliqué avoir estimé qu'une enquête plus poussée n'était pas nécessaire. Le vote devant entériner son élection avait été repoussé après qu'un homme eut accusé par courrier électronique Gene Robinson d'atouchements sexuels. Il était également soupçonné d'appartenir à un groupe dont le site Internet redirige ses utilisateurs vers des sites pornographiques.

«*Dans les deux affaires, j'ai conclu qu'il n'était pas nécessaire de poursuivre l'enquête,*» a déclaré Gordon Scruton.

Robinson a été élu par son diocèse en juin, mais son élection définitive devait être entérinée par une majorité des évêques réunis en Convention épiscopopale annuelle. Il prendrait alors la tête du diocèse du New Hampshire.

After-hours

Le règlement sera assoupli

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

L'arrondissement Ville-Marie a décidé d'assouplir son règlement sur les salles de danse de fin de nuit, communément appelées «*after-hours*», à la suite des pépins rencontrés lors de l'ouverture d'un registre en juin dernier. Les élus estiment que le nouveau projet de réglementation sera plus susceptible de satisfaire les citoyens qui avaient manifesté leur opposition au projet au cours des consultations publiques.

Le nombre insuffisant de signatures recueillies lors de l'ouverture d'un registre, le 16 juin dernier, n'avait pas permis aux opposants au projet de règlement d'obtenir la tenue d'un référendum sur le sujet. Rappelons que, dans une des trois zones touchées, il ne manquait qu'une signature pour procéder à une consultation référendaire. Mais les irrégularités survenues au cours de la journée ont obligé l'arrondissement à remettre en question la légitimité de ces résultats. Plusieurs citoyens n'auraient pu avoir accès aux bureaux de l'arrondissement durant une trentaine de minutes au cours de l'après-midi, l'ascenseur n'étant pas en service, a-t-on constaté par la suite.

Plutôt que de reprendre l'étape de la signature du registre, le conseiller de Saint-Jacques et président du Comité consultatif d'urbanisme, Robert Laramée, a préféré revoir la réglementation afin de tenir compte

des commentaires exprimés par ceux qui l'avaient contestée au cours des derniers mois.

À l'occasion de la séance du conseil d'arrondissement hier soir, le conseiller a donc présenté un avis de motion visant à améliorer le projet de règlement. Les nouvelles dispositions feront passer de deux à quatre le nombre de permis de salles de danse de fin de nuit qui seront accordés dans l'arrondissement. Elles modifieront également les limites de la zone de la rue Sainte-Catherine où seront autorisés ces établissements en étendant les frontières de cette zone de la rue Papi-neau à la rue Atwater. Les cinq «*after-hours*» existants dans Ville-Marie pourront invoquer les droits acquis pour poursuivre leurs activités, mais l'arrondissement espère limiter leur nombre à quatre à long terme.

La décision de l'arrondissement est bien accueillie par le Comité de l'arrondissement de Ville-Marie pour la tolérance et la convivialité (CORRAV). «*Il y a des assouplissements par rapport au règlement antérieur qui vont dans le sens de nos revendications. Notre première réaction en est une de satisfaction et de soulagement devant la décision du conseil d'arrondissement de poursuivre sa réflexion,*» explique Yannick Viau, porte-parole du CORRAV. Il refuse toutefois de crier victoire et juge que le nombre d'établissements autorisés, fixé à quatre, est encore insuffisant. «*On donne une chance au coureur et s'il y a une consultation réelle, on va y participer de bonne foi,*» ajoute-t-il.

EN BREF

Mario Dumont a un nouveau chef de cabinet

(PC) — Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a un nouveau directeur de cabinet, Alain Sans Cartier, qui était responsable des relations de presse pour l'ADQ lors de la dernière campagne électorale. Spécialiste en communications, M. Sans Cartier, a été pendant quatre ans l'attaché de presse de l'ex-maire de Montréal, Pierre Bourque, de 1994 à 1998.

Feux en Colombie-Britannique

(PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, s'est rendu hier sur les lieux des violents incendies de forêt qui dévastent le sud-ouest de la province et contraignent à l'évacuation des milliers de personnes. La situation est toujours préoccupante sur le terrain, alors que 306 incendies sont toujours actifs.

SOLDE fin de saison

30% à 60% de rabais du prix régulier

BÉBÉS 0 à 24 mois — filles et garçons
Robe - Ensemble 2 pièces
Jumpsuit - Ensemble 3 pièces
Pantalon - Chandail

GARÇONS 2 à 6X
Chemise à manches courtes
Pantalon d'été - Bermuda
Ensemble 2 pièces - Ensemble 3 pièces

FILLES 2 à 16 ans
Robe - Jupe - Cardigan
Haut et haut 3/4 - Jeans
Chemise à manches courtes

*À l'exception de première communion et accessoires, baptême et accessoires, bouquetterie.

MAISON C. Lalongé
Vêtements pour enfants
6554, ST-HUBERT (2^e étage)
Plaza St-Hubert - Métro Beaubien
Stationnement gratuit à l'arrière sur Châteaubriand

LE MONDE

Un chef de guerre afghan refuse de rendre les armes

REUTERS

Kaboul — Un chef de guerre du nord de l'Afghanistan a fait savoir hier qu'il ne remettrait pas ses armes à la faction rivale chargée d'un programme de désarmement dans cette partie du pays. Le général Abdoul Rachid Dostom, l'un des deux plus puissants commandants du nord du pays, collecte les armes dans le cadre d'un programme différent de celui qu'envisage le gouvernement au niveau national.

Farouk Khan, responsable pour la province de Faryab, d'une faction rivale de celle de Dostom, a indiqué qu'il ne lui remettrait pas ses armes. «Pas question, a-t-il déclaré. Nous résisterons à toute tentative de Dostom de se renforcer à Faryab. Nous sommes prêts pour le désarmement si les armes sont collectées par le ministre de la Défense à Kaboul.» Le ministre afghan de la Défense, Mohammed Qasim Fahim, appartient à la même faction que Khan. L'opération de désarmement engagée par Dostom est censée permettre d'apaiser la situation dans le nord de l'Afghanistan, où des affrontements opposent régulièrement des factions rivales. Le programme gouvernemental a été maintes fois repoussé dans l'attente d'une réforme du ministère de la Défense.

Les travailleurs humanitaires profitent de l'accalmie pour acheminer des secours

ASSOCIATED PRESS

Monrovia — Les premières troupes de la force uest-africaine de maintien de la paix au Liberia faisaient route hier vers Monrovia, où les organisations humanitaires ont profité de l'accalmie pour acheminer vivres et médicaments dans la capitale assiégée depuis deux semaines par les rebelles.

Les commandants des contingents nigériens comptent se déployer vers la capitale, en ouvrant les routes aux convois d'aide, dans les prochains jours, lorsqu'ils disposeront d'un nombre suffisant d'hommes et de véhicules blindés.

Selon le lieutenant-colonel Sam Nudamajo, les rebelles ont promis de cesser le feu quand les troupes de maintien de la paix seront à Monrovia.

Le premier contingent d'environ 770 Nigériens devrait s'être regroupé à Monrovia pour le 17 août, d'après Hedi Annabi, le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix. On devrait commencer à acheminer le deuxième bataillon nigérien autour du 15 août.

Les diplomates américains et ouest-africains négociaient hier l'entrée dans la partie contrôlée par les rebelles, délimitée par trois ponts stratégiques qui la séparent du centre-ville tenu par les forces du président Charles Taylor. Ce dernier a promis de partir pour le Nigeria «soit le jour même, soit le lendemain» de sa démission de ses fonctions lundi, selon le président sud-africain Thabo Mbeki, qui lui a parlé au téléphone. L'interim pourrait être assuré par le vice-président Moses Blah.

Mais selon un conseiller présidentiel nigérien, Stanley Macebuh, le président Taylor semble réticent à quitter le pouvoir. «Il apparaît que M. Taylor ne souhaite pas accepter l'offre [d'exil] du Nigeria, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Il semble nourrir l'ambition de rester au pouvoir.»

À l'aéroport, des hélicoptères blancs des Nations unies faisaient la navette pour amener des troupes nigériennes, dont les éléments précurseurs sont arrivés lundi, dans la perspective du déploiement d'une force ouest-africaine de 3250 soldats. Les hommes ont rejoint leurs camarades sur des bases provisoires, participant

aussi aux patrouilles sur le principal aéroport libérien.

Autour d'eux, des avions atterrirent, chargés de fournitures notamment médicales. Des palettes contenant des tonnes de vivres destinées à la population s'empilaient tandis que, dans les ports voisins, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire, les organisations humanitaires chargeaient des bateaux et embarquaient des employés, prêts à reprendre leurs opérations à Monrovia.

Profitant de l'accalmie des combats, des familles affamées sont sorties de chez elles, à la recherche de nourriture. Mais les marchés traditionnellement bondés de la capitale n'offraient que quelques tas de pommes de terre et piments avec du riz.

L'intervention internationale a été déclenchée à la suite du siège de Monrovia par les rebelles, en trois phases depuis début juin. La dernière offensive, lancée le 19 juillet, a tué plus d'un millier de civils. Les combats ont isolé le port et la principale station de pompage, privant les plus de 1,3 million d'habitants et réfugiés de la capitale d'eau et de nourriture, alors que le choléra et d'autres maladies se propagent.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTRICE, DIRECTEUR
DÉPARTEMENT DES FONDEMENTS
ET PRATIQUES EN ÉDUCATION
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- > CLÔTURE DU CONCOURS : le 29 août 2003
- > DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : le 1^{er} octobre 2003
- > POUR INFORMATION : <http://www.fse.ulaval.ca/affichages>

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes.

En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.



www.ulaval.ca

Appel de candidatures

VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION ET AUX FINANCES

L'Université du Québec à Chicoutimi sollicite des candidatures pour le poste de vice-recteur à l'administration et aux finances.

L'UDAC est une université à vocation générale, membre du réseau de l'Université du Québec. Elle accueille plus de 6 500 étudiants au niveau des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. Elle compte plus de 540 employés à son service. Son budget normal de fonctionnement dépasse les 57 millions et les fonds externes de recherche dépassent les 10 millions.

SOMMAIRE DE LA FONCTION : Sous l'autorité du recteur, le vice-recteur à l'administration et aux finances assume la responsabilité spécifique des ressources humaines, des affaires administratives et financières de l'Université et de la gestion des services de soutien académique et administratif. La personne titulaire accomplit des fonctions importantes de représentation externe. Elle est responsable du Service des finances, du Service des activités et des aménagements sportifs, des Services aux étudiants, du Service du personnel et des relations du travail, du Service de l'informatique et du Service des immeubles et équipements.

EXIGENCES : Le candidat recherché doit répondre aux critères généraux suivants :

- expérience pertinente en administration et en gestion dans un poste de niveau supérieur, compréhension du processus budgétaire et des états financiers d'un établissement universitaire ainsi que des mécanismes de financement;
- aptitude à animer, à diriger et à mobiliser son personnel;
- aptitude à travailler en équipe et à développer des relations interpersonnelles;
- habileté à transiger avec différentes catégories de personnel;
- bon jugement - esprit innovateur;
- esprit d'analyse;
- capacité de travail et de résistance au stress;
- aptitude à communiquer et à promouvoir les intérêts de l'institution auprès d'organismes et à transiger avec diverses instances tant internes qu'externes au milieu universitaire;
- compréhension de la culture universitaire;
- formation universitaire pertinente en gestion et en administration;
- un diplôme d'études supérieures (maîtrise, doctorat) dans une discipline reliée à la fonction sera un atout;
- tout candidat détenant un diplôme universitaire autre qu'en gestion et en administration et possédant une expérience administrative exceptionnelle pourra être retenu.

Conformément aux exigences des services canadiens de l'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens ou aux immigrants reçus. L'Université souscrit aux principes de l'équité en matière d'emploi. Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17h, le 29 août 2003, à l'adresse sous-mentionnée.

Note : Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

www.uqac.ca



Université du Québec à Chicoutimi

Me Martin Côté, secrétaire général
Concours VRAF
555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec), G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5506



Université de Montréal

Le site Université de Montréal du Centre de Recherche Interuniversitaire sur la Littérature et la Culture Québécoises (CRILCO) sollicite des candidatures en vue d'un poste à temps plein de coordonnateur/coordonnatrice scientifique.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Maîtrise en lettres; compétences en littérature et en culture québécoises.
- Connaissances en gestion administrative et financière.
- Expérience en organisation d'événements culturels ou de colloques; expérience de travail dans des équipes de recherche.
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit.
- Bonne maîtrise de l'anglais.
- Bonne connaissance de la micro-informatique.

RÉMUNÉRATION :

- Selon les politiques en vigueur et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION :

1^{er} septembre 2003.

Prière de faire parvenir, au plus tard le 15 août, un curriculum vitae ainsi que deux lettres de recommandation à :

Madame Micheline Cambron
Directrice du site Université de Montréal du CRILCO
Département d'Études Françaises
Université de Montréal
C.P. 6128 succursale Centre-ville
Montréal, Québec, Canada H3C 3J7

DEUX POSTES DE PROFESSEURS,
PROFESSEURS À LA FACULTÉ
DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Département des fondements et pratiques en éducation

- Mesure et évaluation
- Gestion et planification en éducation

- > CLÔTURE DU CONCOURS : le 29 août 2003
- > DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : le 1^{er} octobre 2003
- > POUR INFORMATION : <http://www.fse.ulaval.ca/affichages>

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes.

En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.



www.ulaval.ca

Appel de candidatures



NATIONAL ARTS CENTRE
CENTRE NATIONAL DES ARTS

AGENT(E) EN COMMUNICATION,
THÉÂTRE FRANÇAIS

Le Centre national des Arts, l'endroit par excellence des arts de la scène au Canada, est à la recherche d'un (e) agent(e) en communication pour le Théâtre français. En tant que membre principal de l'équipe de marketing et de communication, vous serez responsable d'élaborer et d'implanter des plans stratégiques de communication pour les programmes et initiatives du Théâtre français du Centre national des Arts. Vous serez également responsable du matériel concernant les communications relatives aux différentes activités du Théâtre français, plus particulièrement en ce qui a trait aux relations médiatiques ainsi qu'au développement de notre public. Vous travaillerez aussi en collaboration avec vos collègues du département de marketing sur des projets de communication multidisciplinaires.

Vous détenez une maîtrise en communication, journalisme ou théâtre et cinq (5) à huit (8) années d'expérience pertinente. Vous communiquez parfaitement dans la langue française et vous avez des capacités évidentes de rédaction. Ce poste s'adresse à ceux et celles qui possèdent une bonne connaissance des arts au Canada, du théâtre plus particulièrement, et qui aiment relever des défis.

Les candidat(e)s doivent faire parvenir un curriculum vitae faisant état de leur expérience pertinente au plus tard le 14 août 2003, au Service des ressources humaines du Centre national des Arts. Téléc. : (613) 943-1402. Courriel : acote@nac-cna.ca

Le Centre national des Arts est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

Carrières
& professions

RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT : 514.985.3316
clegault@ledevoir.com

Programmes de
bourses et chaires
de recherche

La Faculté des arts et des sciences sollicite des candidatures pour :

- > un poste de professeur ou de professeure (candidatures féminines ou autochtones) au rang d'adjoint ou récemment agrégé, au Département de mathématiques et de statistique pour le Programme d'appui aux professeurs universitaires du CRSNG dans les domaines des statistiques ou des mathématiques appliquées
- > un poste de professeur ou de professeure (candidatures féminines ou autochtones) au rang d'adjoint ou récemment agrégé, au Département de physique pour le Programme d'appui aux professeurs universitaires du CRSNG dans les domaines de la physique des plasmas; biophysique moléculaire; astrophysique des particules
- > un poste de professeur ou de professeure au rang d'adjoint ou d'agrégé, au Département de physique dans le domaine de la physique expérimentale des matériaux dans le cadre du programme des Chaires de recherches du Canada
- > un poste de professeur ou professeure, au rang d'adjoint ou d'agrégé au Département de sciences biologiques, dans le domaine des interactions plantes-insectes, dans le cadre du programme des Chaires de recherche du Canada

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web : www.fas.umontreal.ca

Université de Montréal

SACHEZ
RECONNAÎTRE
LES SIGNES
AVANT-
COUREURS
DE L'ACCIDENT
VASCULAIRE
CÉRÉBRAL

✓ FAIBLESSE
Faiblesse soudaine, engourdissement et/ou picotement au visage, dans un bras ou une jambe.

✓ TROUBLES D'ÉLOCUTION
Difficulté temporaire soudaine à parler ou à comprendre ce qui est dit.

✓ PERTES D'ÉQUILIBRE
Manque de stabilité ou chutes soudaines, surtout si accompagnés d'un des signes ci-dessus.

✓ TROUBLES VISUELS
Perte soudaine de la vision particulièrement à un œil, ou vision double

✓ MAUX DE TÊTE
Maux de tête soudains, intenses et inhabituels



Si vous éprouvez l'un des symptômes ci-dessus, consultez immédiatement un médecin

1 888 473-4636
Nous sommes tous visés.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Un pont entre la Chine et Hong-Kong

Hong-Kong (Reuters) — Les dirigeants chinois et hongkongais ont annoncé hier la création d'une commission chargée d'étudier un projet de construction d'un pont géant de 29 km de long qui relierait l'ancienne colonie britannique à la Chine et à Macao. Le coût du projet est estimé à deux milliards de dollars. Pékin veut ainsi montrer que Hong-Kong, qui bénéficie du statut de Région administrative spéciale au sein de la Chine depuis sa rétrocession en 1997, peut se développer sous sa tutelle. «Nous allons monter un groupe tripartite pour les travaux préparatoires», a indiqué Tung Chee-hwa, directeur exécutif du projet, côté hongkongais. Nous demanderons ensuite l'approbation de Pékin. Le nouveau groupe se réunira pour la première fois le 30 août.

Imelda dans ses petits souliers

Berne (AP) — Les autorités suisses ont annoncé hier que les Philippines allaient pouvoir disposer de l'argent appartenant au dictateur Ferdinand Marcos, qui avait été transféré en 1998 sur un compte bloqué à Manille. Ces sommes s'élèvent aujourd'hui à «approximativement 683 millions de dollars», selon un communiqué du ministère de la Justice. Le dossier a été bouclé hier après une réunion à Zurich des représentants des autorités suisses et philippines. Seule la restitution de quelque 10 millions de dollars d'avoirs appartenant à d'autres personnes associées au régime Marcos est encore pendante. A Manille, la veuve de Marcos, Imelda, a fait appel de la décision prise le 15 juillet qui autorise le gouvernement philippin à saisir cet argent. Mais Falco Galli, porte-parole du ministère suisse de la Justice, a déclaré que la décision de la Cour suprême de Manille devait être exécutée. Le Parlement des Philippines examine actuellement un projet de loi qui prévoit d'utiliser les fonds de Marcos pour la réforme agraire et pour l'indemnisation des victimes de violations des droits de l'homme.

Un petit-fils de Khomeiny réclame un référendum

Bagdad (AFP) — Le petit-fils de l'ayatollah Khomeiny, Hossein, qui séjourne depuis plusieurs semaines en Irak, réclame un référendum populaire sur le maintien ou non d'un régime islamique en Iran, a-t-il affirmé hier dans une déclaration téléphonique faite à l'AFP à Bagdad. «J'ai adressé aujourd'hui [hier] une lettre au Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, lui demandant de tenir un référendum populaire pour que la population se prononce pour ou contre un régime islamique en Iran», a indiqué Hossein Khomeiny. «Le Guide suprême peut décider de la tenue d'un référendum», a-t-il dit, ajoutant que la Constitution iranienne le permet également. «Si le résultat de la consultation est en faveur d'un changement, ce dernier pourra se dérouler de façon pacifique», a-t-il affirmé, ajoutant «qu'il était pour un changement en douceur et sans effusion de sang».

Bhutto accusée en Suisse de blanchiment

Islamabad (Reuters) — Benazir Bhutto, ancienne première ministre du Pakistan, et son mari ont été reconnus coupables de blanchiment d'argent par un tribunal suisse, ont annoncé hier les autorités pakistanaises. Le ministre pakistanais de l'Information, Cheikh Rachid Ahmed, a présenté, lors d'une conférence de presse tenue à Islamabad, la version écrite du jugement rendu le 30 juillet par le magistrat suisse chargé de l'enquête, Daniel Devaud. Bhutto et son mari, Asif Ali Zardari, un homme d'affaires déjà détenu pour une affaire de corruption, sont condamnés à six mois de prison avec sursis et à une amende de 50 000 dollars chacun. En outre, le tribunal a ordonné la confiscation d'environ 11 millions de dollars de fonds placés dans des comptes suisses. Le couple a démenti tout acte répréhensible et annoncé qu'il envisageait de faire appel de la décision. «Ils ont 14 jours pour interjeter appel contre la décision de la cour. S'ils ne le font pas, cette somme [11 millions de dollars] sera versée au Pakistan», a précisé le ministre pakistanais.

Pompier pyromane

Épinal (AFP) — Un pompier volontaire français, âgé de 25 ans, qui a reconnu avoir allumé cinq incendies dans les Vosges et est soupçonné d'en avoir allumé 17 autres, a été interpellé lundi et placé en garde à vue à Vitte (est), a-t-on appris hier auprès du parquet d'Épinal. Une série de feux de friches, de broussailles et de poubelles, sans gravité, avait été constatée en juin et juillet dans les Vosges. Pompier volontaire depuis trois mois, l'homme a attiré l'attention des enquêteurs, qui ont retrouvé au cours d'une perquisition dans le coffre de sa voiture des bouteilles ayant contenu de l'essence, des allumettes et un briquet. Le suspect a déjà été condamné pour «incendie volontaire» en 2001 par un tribunal du sud de la France.

Trois ans de prison pour un ex-général au Timor

Jakarta (Reuters) — Un général indonésien a été condamné hier à trois ans de prison pour son rôle dans les violences survenues lors du référendum d'indépendance organisé en 1999 au Timor oriental. Le général Adam Damiri, commandant régional des forces indonésiennes à l'époque des faits, était le plus haut gradé des responsables militaires jugés par un tribunal spécial indonésien. La plupart des autres prévenus ont été acquittés ou condamnés à des peines jugées trop faibles par les organisations de défense des droits de l'homme. Sur 18 personnes accusées, dont 12 appartiennent à l'armée, seules cinq condamnations ont été prononcées, toutes suivies de pourvois en appel. La peine la plus lourde a été prononcée contre un civil, condamné à dix ans de prison.

Israël libère 352 prisonniers

Trop peu pour les Palestiniens, qui annulent une rencontre avec Ariel Sharon mais continuent d'observer la trêve

Après des rencontres séparées avec les responsables de deux mouvements islamistes radicaux, le premier ministre de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a obtenu la poursuite de la trêve proclamée le 29 juin. La «feuille de route» n'est pas encore morte.

JACQUES PINTO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël a annoncé la libération aujourd'hui des détenus palestiniens dont les noms apparaissent sur la liste qu'il a publiée, soit 5 % des prisonniers qu'il détient, alors que le premier ministre palestinien Mahmoud Abbas a rencontré des dirigeants du Djihad islamique et du Hamas, qui ont exprimé leur respect de la trêve.

Selon des sources militaires, ces libérations, touchant 352 Palestiniens, doivent intervenir aujourd'hui à 14h30 locales. Les détenus, menottés, seront acheminés à bord d'autobus depuis les prisons militaires de Ketzioz (sud) et Meggido (nord) jusqu'à cinq baraquements de l'armée dans les territoires où devraient les attendre leurs proches.

Selon les listes publiées lundi par l'administration pénitentiaire israélienne, 352 personnes détenues pour «raison de sécurité» seront élargies, ainsi qu'une centaine de détenus de droit commun, la semaine prochaine. Les «détenus sécuritaires» devront s'engager par écrit à renoncer «au terrorisme et à la violence», faute de quoi ils ne seront pas relâchés.

Les autorités israéliennes ont renforcé les mesures de sécurité dans toutes les



LOAY ABU HAYKEL REUTERS

Manifestation de parents de prisonniers, hier, à Hébron.

prisons du pays pour prévenir des troubles à l'occasion de ces libérations.

Les Palestiniens réclament la libération de 6000 prisonniers palestiniens détenus en Israël et s'estiment frustrés de la décision d'Israël d'élargir seulement 5 % d'entre eux. Une nouvelle rencontre de M. Abbas avec son homologue israélien Ariel Sharon prévue cette semaine a en conséquence été annulée.

«La rencontre a été annulée car les Palestiniens sentent qu'on continue à les humilier, Israël ne libérant qu'un petit nombre de prisonniers, dont aucun n'avait été condamné à de lourdes peines», a déclaré à la radio de l'armée israélienne le

député palestinien Zyad Abu Zyad.

De source proche de la présidence du Conseil en Israël, on soulignait que M. Sharon a annulé la rencontre parce que l'Autorité palestinienne «ne fait rien pour démanteler des infrastructures terroristes».

«Violations» de la trêve

À Gaza, le premier ministre palestinien s'est entretenu séparément hier soir avec les dirigeants des groupes radicaux islamistes Hamas et Djihad islamique.

«Nos entretiens avec Abu Mazen [nom de guerre de Mahmoud Abbas] ont été positifs. Nous sommes d'accord avec lui sur le fait que les libérations de prisonniers an-

noncées par Israël sont insuffisantes», a déclaré Nafiz Azzam, un des chefs du Djihad, à l'issue de la rencontre.

Un autre dirigeant de ce mouvement, Mohammed al-Hindi, a précisé avoir souligné devant M. Abbas que «le Djihad islamique respecte rigoureusement la trêve» de la violence de trois mois proclamée unilatéralement le 29 juin par les principaux groupes armés palestiniens.

«Nous avons remis à M. Abbas un rapport complet sur les violations par les sionistes [Israël] de la trêve et lui avons signifié que nous l'observons en revanche scrupuleusement», a pour sa part déclaré Ismail Haniyeh, un dirigeant du Hamas, aux journalistes.

Concernant la «ligne de sécurité» controversée érigée par Israël le long de la ligne de démarcation avec la Cisjordanie, les États-Unis réfléchissent à d'éventuelles mesures de rétorsion contre Israël, selon un haut responsable américain.

Ce plan général des promesses de garanties du gouvernement américain sur des prêts bancaires à hauteur du montant que le cabinet Sharon dépenserait à l'est de la ligne de démarcation de 1967, entre Israël et la Cisjordanie, a-t-il précisé. «Aucune décision n'a été prise» à ce sujet, a cependant ensuite indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche. Le secrétaire d'État Colin Powell a souligné les préoccupations américaines à propos de la «ligne de sécurité», estimant qu'elle mettait en péril l'application de la «feuille de route» sur un règlement israélo-palestinien.

L'armée et la police israéliennes ont arrêté hier 47 pacifistes étrangers et israéliens qui s'opposaient à sa construction. Les pacifistes étrangers pourraient être expulsés.

IRAN

Tollé autour d'un texte de loi sur les droits des femmes

REUTERS ET AFP

Téhéran — Le président du Majlis (Parlement iranien) a cherché à désamorcer hier le tollé qu'a déclenché dans les milieux conservateurs religieux l'adoption par les députés réformateurs d'un texte de loi visant à promouvoir les droits des femmes.

L'Assemblée, dominée par les réformateurs, s'est prononcée, la semaine dernière, en faveur de la signature de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

L'Union européenne, qui entretient un dialogue avec l'Iran sur la question des droits de l'homme, avait insisté pour que Téhéran signe la Convention.

Mais la décision du Majlis a provoqué la colère des conservateurs religieux, qui ont organisé vendredi et samedi des manifestations dans la ville sainte chiite de Qom. D'influents chefs religieux ont qualifié ce texte de «colonialiste» et soutenu qu'il contrevient à de nombreux jugements de la loi islamique.

«Ce n'est qu'un stéréotype de plus de l'Occident, comme les slogans «défense des droits de l'homme», «démocratie», «prisonniers politiques» et plus récemment «guerre au ter-

rorisme», a déclaré l'ayatollah Hossein Nouri-Hamedani, cité par l'agence de presse étudiante Isna. Tous ces complots visent à nuire à l'islam.»

Mehdi Karroubi, président du Majlis, a pour sa part invité les critiques à la sérénité en rappelant que le Conseil des gardiens, qui est dominé par les conservateurs, aurait, de toute façon, la possibilité de casser la décision du Parlement s'il concluait que ce texte est contraire à la charia (loi coranique), a précisé l'agence de presse officielle Irna. Le Conseil des gardiens, dont la mission est de s'assurer de la constitutionnalité des lois votées par les députés, a ces dernières années opposé son veto à de nombreux votes du Parlement, dont plusieurs portaient sur les droits de l'homme.

Des femmes députées ont plaidé que 168 pays avaient déjà signé la Convention de l'ONU, dont plusieurs pays musulmans. Les Iraniennes jouissent, par ailleurs, de plus de libertés que les femmes de nombreux pays des États du Golfe, et le président réformateur Mohammed Khatami a désigné une femme parmi ses six vice-présidents. En revanche, en vertu de la charia en vigueur depuis la Révolution islamique de 1979, les femmes sont obligées de porter des vêtements amples leur recouvrant tout le corps à

l'exception du visage et des mains.

En outre, elles doivent obtenir la permission de leur mari pour voyager, et leur témoignage devant un tribunal est encore considéré comme d'une valeur deux fois moins importante que celui d'un homme.

Mohsen Qaravian, un religieux de rang subalterne qui travaille au Centre éducatif Imam-Khomeiny, estime que, en approuvant la Convention de l'ONU, «les parlementaires ont montré qu'ils n'avaient aucune idée de ce qu'est l'islam». «Il n'y a pas de discrimination entre les femmes et les hommes dans l'islam, mais il y a des différences», écrit-il dans le journal *Siyasat-e Ruz*. L'esprit de la Convention est l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines et cela diffère avec l'islam.»

Par ailleurs, le Guide suprême iranien Ali Khamenei a fait un geste d'apaisement hier en ordonnant la «clémence» pour les étudiants en prison, mais la justice locale annonçait simultanément de très lourdes peines contre deux «auteurs de trouble» ayant pris part à une manifestation à Chiraz. Deux personnes arrêtées à Chiraz lors de la vague de rassemblements tenus en juin et en juillet contre le pouvoir ont en effet été reconnues coupables d'avoir «déclaré la guerre à Dieu», a rapporté la presse, qui n'a pas précisé les peines prononcées.

Un employé de Halliburton est tué en Irak

ASSOCIATED PRESS

Takrit — Un employé américain d'une filiale de Halliburton a été tué hier par l'explosion d'une bombe sous le camion qu'il conduisait au nord de Takrit (nord de l'Irak), a annoncé l'armée américaine.

L'homme était employé par l'entreprise Kellogg Brown & Root, fournisseur unique de services à l'Armée de terre américaine. Il se trouvait dans un convoi de cinq véhicules en provenance de Bagdad, a précisé le commandant Brian Luke, de la 4^e Division d'infanterie. L'homme est décédé après avoir été transporté vers un hôpital militaire situé sur une base aérienne proche, a précisé le colonel William MacDonald. Son identité a été tenue secrète dans l'immédiat.

Filiale du géant des services pétroliers Halliburton,

Le directeur de la télé jette l'éponge

KHALED YACOB OWEIS
REUTERS

Londres — Le directeur de l'audiovisuel public irakien nommé par les Américains après la chute du régime a présenté sa démission, estimant que Washington était en train de perdre sa guerre de propagande face à des pays comme l'Iran ou face à Saddam Hussein.

Trois mois après avoir débarqué à Bagdad d'un avion américain pour y relancer la radio-télévision d'État, l'ancien exilé Ahmad Rikabi a perdu toute illusion et regagné Londres. «Saddam Hussein se vend mieux grâce aux chaînes du Golfe que al-Jazira et al-Arabia», explique Rikabi, en faisant allusion aux cassettes audio dont la voix est attribuée à l'ancien n° 1 irakien et qu'ont diffusées ces deux stations.

Alors même que les États-Unis n'investissent pas dans les chaînes irakiennes, dont le personnel a été purgé, des chaînes comme al-Alam en Iran et al-Jazira au Qatar ont de plus en plus de succès en Irak, fait-il valoir. «Les Irakiens, y compris les sunnites, ne sont pas en passe de se retourner contre leurs libérateurs, mais ils sont incités à le faire. Ces chaînes alimentent la tension à l'intérieur de l'Irak. Il faut une télévision de leur niveau», explique-t-il à Reuters.

Rikabi lui-même avait prononcé les premiers mots diffusés sur les ondes irakiennes après la chute du régime, le 9 avril. «Bienvenue au nouvel Irak! Bienvenue à un Irak sans Saddam, sans Oudai, ni Qoussai!»,

Kellogg Brown & Root travaille notamment sur une raffinerie et un oléoduc à Baïdji, à 50 km au nord de Takrit, mais l'armée n'a pas fourni de précisions sur la destination du convoi. Dirigé jusqu'en 2000 par l'actuel vice-président américain Dick Cheney, Halliburton a décroché l'essentiel des contrats de maintenance pétrolière en Irak, par l'entremise de ses filiales Kellogg et des sous-traitants comme Boots & Coots International, Well Control et Wild Well Control, eux aussi basés à Houston au Texas.

Les membres de la Ligue arabe ne reconnaîtront pas le Conseil de gouvernement provisoire désigné par les États-Unis en Irak, préférant attendre que le pays soit dirigé par un gouvernement élu, a par ailleurs déclaré hier le secrétaire général de l'organisation, Amr Moussa.

avait déclaré, très ému, Rikabi à la radio, grâce à un émetteur de fortune monté par les soldats américains à l'aéroport de Bagdad.

L'une des premières décisions du nouveau directeur avait été de diffuser l'appel chiite à la prière, ainsi que l'appel sunnite — ce qui était un symbole d'égalité après des décennies de discrimination au détriment de la majorité chiite. Rikabi avait mis sur pied une équipe qui, installée dans un palais des congrès de Bagdad, avait assuré jusqu'à 16 heures d'émissions par jour.

Mais, depuis lors, bon nombre des employés ont rendu leur tablier, déclare Rikabi, expliquant que le personnel irakien était insuffisamment rémunéré. «Les États-Unis doivent écouter davantage les Irakiens, et pas seulement dans le domaine des médias», estime-t-il.

En exil, Rikabi travaillait pour la station Radio Free Iraq, financée par les Américains, et rêvait de connaître enfin son pays. Parmi les millions de membres que compte la diaspora irakienne, il a été l'un des tout premiers et l'un des rares à pouvoir venir au pays après la chute de Saddam Hussein. Il n'avait jamais vu l'Irak auparavant, son père et sa mère ayant fui ce pays lors de l'année de sa naissance, en 1969.

En avril, il a rencontré pour la toute première fois son frère, qui avait servi comme colonel dans l'armée irakienne. «Il faudra des générations pour réparer ce qu'a fait Saddam. [...] Il n'existe pratiquement pas de pensée indépendante. La flagornerie et le sectarisme prospèrent», estime-t-il, déçu par ses quatre mois au pays.

Tokyo décrit la menace nord-coréenne

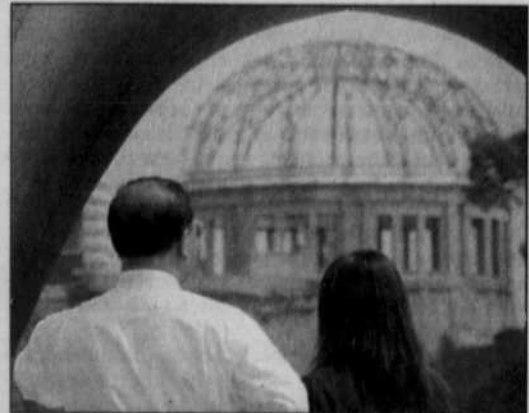
REUTERS

Tokyo — Le gouvernement a détaillé la menace posée par la Corée du Nord et souligné la nécessité de se doter d'un système de défense antimissile, dans un rapport publié hier.

«Compte tenu des comportements récents, nous ne pouvons écarter la possibilité que le programme d'armes nucléaires nord-coréen soit déjà assez avancé», explique le ministre japonais de la Défense dans ce document rendu public, alors que Tokyo se prépare à prendre part à des pourparlers multilatéraux pour régler la crise nucléaire nord-coréenne.

Si le rapport se concentre sur les missiles balistiques nord-coréens, il évoque également les enlèvements de citoyens japonais, qualifiés de «terrorisme». Pyongyang a admis avoir enlevé 13 Japonais pour entraîner ses espions dans les années 1970 et 1980. «Nous devons observer le statu quo militaire sur la péninsule coréenne et surveiller le développement, le déploiement et la propagation de missiles balistiques», peut-on y lire.

La Corée du Nord a tiré un missile au dessus du Japon en 1998 et Tokyo a de son côté lancé son premier satellite espion en mars dernier. Selon le rapport, le Japon doit envisager le développement d'un système de défense antimissile. Pyongyang et Washington ont fait savoir vendredi qu'ils étaient d'accord pour organiser des pourparlers à six au sujet de la crise nucléaire.



TOSHIYUKI AIZAWA REUTERS

Le Japon marque aujourd'hui l'anniversaire du bombardement d'Hiroshima.

É D I T O R I A L

Une économie sans leader

Après deux années de ralentissement, l'économie nord-américaine tarde toujours à reprendre son élan. À suivre son évolution à travers les diverses données rendues publiques au fil des semaines, il se dégage une impression d'attentisme, dont on est en droit de se demander si elle n'est pas directement liée au manque flagrant de leadership économique dont fait montre la Maison-Blanche. Quant au Canada, la question se pose de savoir si nous avons les moyens de nous passer d'un premier ministre pendant encore sept mois.

Au moment de prendre les rênes du pouvoir, il y a trois ans, le nouveau président américain, George W. Bush, n'avait pas la réputation d'être un dirigeant intéressé à la politique internationale non plus qu'aux questions économiques. En fait, il n'avait pas la réputation d'être un gestionnaire compétent en quelque matière que ce soit... Depuis ce temps, il a été forcé d'apprendre où sont situés l'Afghanistan, l'Irak et le Proche-Orient, avec les conséquences plutôt désastreuses que l'on sait, mais en matière économique, les progrès ont été encore moins significatifs. La seule chose que le président semble avoir retenue de ses conseillers économiques est l'avantage électoral qu'il pourrait tirer d'une stratégie de réduction massive des impôts, ceux des plus riches et des plus influents surtout. Pour le reste, c'est la catastrophe!

Depuis l'arrivée d'un président républicain à la Maison-Blanche, le taux de chômage a grimpé d'un seuil de 4 % à 6,2 %. Sous prétexte de sécurité nationale, de lutte contre le terrorisme et quoi encore, l'administration Bush a laissé filer le déficit fédéral à des niveaux stratosphériques, au moment même où le dollar perdait des plumes devant les monnaies étrangères, dont l'euro et le dollar canadien. Quant à la production industrielle, elle n'a jamais retrouvé son rythme d'avant le 11 septembre 2001, forçant la Réserve fédérale à réduire son taux directeur à 1 %, du jamais vu depuis plus de quarante-cinq ans.

Malgré cette dégradation continue de la situation, le président Bush maintient toujours son plan de diminution d'impôt en faisant le pari qu'un pouvoir d'achat supérieur encouragera la consommation et l'investissement. Un parti pris essentiellement idéologique, puisque les premiers bénéficiaires de ces baisses d'impôt sont les gens riches, dont la consommation n'est influencée que de façon très marginale par le niveau des impôts. On se rappellera d'ailleurs l'échec lamentable des expériences similaires tentées par l'administration Reagan.

Depuis la déconfiture des entreprises de nouvelles technologies et les scandales à répétition qui ont suivi la faillite d'Enron, l'Amérique vit dans le brouillard en attendant quelque signal positif qui ne vient pas, surtout pas de ses dirigeants politiques. Le seul leadership qui pointe à l'horizon est celui d'une administration guerrière qui profite encore de l'esprit de solidarité né au lendemain du 11 septembre 2001. L'histoire contemporaine nous rappelle que les présidents américains ont souvent eu recours à l'armée pour montrer leur détermination et leur courage, mais elle nous enseigne aussi que l'opinion publique leur a aussi souvent fait payer cher les interventions inutiles ou faussement justifiées.

Jusqu'à présent, le Canada a pu éviter d'être victime du ralentissement qui sévit aux États-Unis. Grâce au maintien de l'équilibre budgétaire, il n'a pas été nécessaire de hausser outre mesure les taux d'intérêt, ni de comprimer les dépenses publiques, comme cela s'était produit lors des précédentes récessions. Stimulée par une demande intérieure forte, l'économie a poursuivi sur sa lancée malgré une chute des exportations, et l'emploi est demeuré à un niveau intéressant.

Malheureusement, divers facteurs sont venus assombrir l'horizon, dont la hausse du dollar canadien, le SRAS et le litige commercial entourant les exportations de bois d'œuvre. En conséquence, on s'attend à une croissance beaucoup plus lente que prévu d'ici la fin de l'année. Nous connaissons vendredi les dernières données sur l'emploi, mais il ne serait pas surprenant de constater une détérioration de la situation dans la plupart des provinces du pays.

Devant un tel état de fait, on ne peut malheureusement plus attendre rien du gouvernement Chrétien d'ici le départ du chef, en février prochain. Pourtant, c'est Ottawa qui détient la responsabilité d'assurer la régulation de l'économie. Advenant une détérioration plus rapide que prévu de la situation au cours des prochaines semaines, il faudra nécessairement revenir à la charge pour exiger le remplacement immédiat du premier ministre Chrétien. Le Canada n'est peut-être pas une locomotive en matière économique, mais, comme tout autre pays aux prises avec des difficultés, il a besoin d'un leadership fort à sa tête. À moins d'apprécier être lui-même traité de «moron», M. Chrétien devra laisser son orgueil au vestiaire et comprendre qu'il devient urgent de laisser la place à son successeur, Paul Martin.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Le pape a-t-il le droit de parler?

Imitant le grand prêtre Caïphe, des scribes déchirent leurs vêtements parce que le pape a parlé, voire parce qu'il s'est permis de faire appel à la conscience morale des responsables politiques chrétiens. On croit déceler dans la prise de position romaine «une conception totalitaire de la société». Le Saint-Père aurait porté atteinte au principe de la séparation de l'Église et de l'État.

On s'énerve pour rien, car c'est un faux problème. Les rapports politiques entre le Saint-Siège et les États concernent des institutions, des règles de fonctionnement, des ententes juridiques, tels les accords en matière de liberté religieuse ou d'éducation. Ils n'affectent en rien la liberté d'opinion et d'expression du pape ou de ses interlocuteurs.

Voilà que le Saint-Père fait appel à la conscience morale des responsables politiques chrétiens. Si ceux-ci, écoutant leur conscience, se découvrent en désaccord avec la position ecclésiastique, ils n'ont qu'à le dire et à obéir à leur conscience. Le litige ne concerne aucunement le principe de la séparation de l'Église et de l'État. On confond ici deux registres différents.

On est cependant en droit de connaître les motifs du désaccord. Par exemple, le premier ministre du Canada devra dire pourquoi il tient à modifier la définition du mariage et expliquer en quoi ce changement serait bénéfique pour la famille et pour l'avenir de la société canadienne. Bref, il devra nous démontrer qu'il sert le bien commun en se lançant dans une opération pareille.

On s'énerve aussi parce que le pape se mêle de débats de société. Mais il en est ainsi depuis fort longtemps. Divers documents ecclésiastiques contemporains traitent de questions telles que le droit de propriété, le libéralisme économique, le syndicalisme, le devoir d'intervention de l'État dans le domaine économique, le principe de subsidiarité, la solidarité avec le tiers monde, les droits humains, les libertés démocratiques, la construction de la paix, etc. Les militants de l'action sociale se réjouissent de ces interventions. Mais pourquoi l'Église ne ferait-elle pas aussi connaître son opinion quand

on porte atteinte à l'institution du mariage? Le droit de parole en cette matière serait-il réservé aux clubs d'homosexuels et aux faiseurs d'opinion qui les soutiennent dans leur croisade?

Louis O'Neill
Le 4 août 2003

L'honnêteté du principe

Cela fait un bout que je me questionne sur la justesse des prix dans les pharmacies du Québec. Lorsque ce sujet fait surface, certaines questions surgissent: qui fixe le prix d'un médicament, le pharmacien ou les assurances qui en acquittent la majeure partie des coûts? Pourquoi le consommateur n'a pas accès à certains prix sans avoir à demander au pharmacien? Enfin, comment justifier l'apparence d'absence de transparence de cette industrie?

Par exemple, j'utilise un médicament depuis sept ans. Il y a trois ans, mon assureur m'annonçait que celui-ci ne me serait plus remboursé. Or, devant en payer la totalité, je m'aperçus que d'une pharmacie à l'autre, le prix fluctue de manière vertigineuse (30 \$ à un endroit, 66 \$ à l'autre). Toutes proportions gardées, c'est inacceptable! Ce n'est qu'un exemple spécifique, qui est peut-être la seule variation significative de prix dans toute l'industrie pharmaceutique... Cet exemple n'est rien s'il est placé à côté du consommateur qui n'a aucune possibilité réaliste de bien voir et comparer certains prix d'une pharmacie à l'autre. Est-ce cela le résultat de l'intrusion partielle du privé dans la sphère sacrée des soins égaux pour tous? En espérant que certaines grandes compagnies québécoises n'ont pas profité de ce système pour devenir empire. Il y a de ces questions qui flottent et de ces réponses qui patagent.

Jean-David Cyr
New Richmond, le 31 juillet 2003

L'exclusion du Vatican

Selon *Le Devoir*, le Vatican aurait publié un document en sept langues dans lequel il serait écrit que les actes homosexuels sont «des anomalies» et des «dépravations graves». Selon le *Petit Robert*, la dépravation est une attitude dénuée de sens moral et de sensibilité morale. A

en croire le Vatican, deux personnes de même sexe qui font l'amour sont des êtres dépravés, anormaux et immoraux.

Je croyais que le message de Jésus était de s'aimer les uns les autres. Je croyais aussi que la mission du Vatican était de répandre la Bonne Nouvelle et le message de Jésus. Enfin, je croyais que l'Église catholique aurait favorisé l'inclusion plutôt que l'exclusion. Il va sans dire que ce document est à l'opposé de ce que devrait être l'Église catholique, à savoir une Église d'amour qui respecte les différences au lieu de les réprimander et les condamner en sept langues.

Heureusement que nos dirigeants politiques canadiens sont en mesure de séparer l'Église de l'État. Malheureusement, on ne peut pas en dire autant de leurs pairs américains. Quoi qu'il en soit, je crois que le Vatican devrait retourner à la Bonne Parole plutôt que de s'immiscer indûment dans les choses qui ne le regardent pas.

Si l'Église avait eu la sagesse et l'intelligence de s'en tenir au message de Jésus, peut-être aurions-nous aujourd'hui un monde plus juste, plus tolérant et plus respectueux des droits de l'homme. L'histoire est remplie d'exemples scandaleux: les guerres de croisade, l'Inquisition, etc. Mais comme on sait, le Vatican est dirigé, géré et administré par des hommes. Et comme les hommes sont loin d'être parfaits, il en va de même pour le Vatican.

Francis Chalifour
Toronto, le 1^{er} août 2003

Quelle religion?

Paul Martin témoignait récemment de son catholicisme, tout en affirmant que ses convictions religieuses n'interféreraient aucunement dans ses prises de position politiques, car celles-ci, précisait-il, «relèvent d'un ordre plus général et plus englobant». C'est là une façon de voir personnelle, dont M. Martin a pleine liberté. Mais, ce faisant, il inverse l'ordre des choses et il devrait évidemment reconnaître que, dans ces conditions, ce sont ses conceptions politiques qui lui tiennent lieu de religion. Là encore, aucune objection, mais cessons de mêler tous les plans...

Louis Valcke
North Hatley, le 3 août 2003

LIBRE OPINION

Quelle place occupera l'action communautaire autonome au Québec?

LORRAINE GUAY
STEPHAN REICHOLD
LUCIE BÉLANGER

Membres fondateurs du Comité avisier de l'action communautaire autonome

«**D**oter le Québec d'une politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, c'est situer sans équivoque les organismes communautaires au centre du renouvellement des pratiques sociales québécoises; c'est reconnaître pleinement leur rôle dans le développement social et économique du Québec.» Extrait de la politique gouvernementale *L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*.

Lancée en septembre 2001, cette politique est le résultat de près de 30 ans de revendications de la part du mouvement communautaire autonome, quel qu'il ait été le parti au pouvoir. Au cours des cinq années qui ont précédé son adoption, des efforts particulièrement intenses ont été fournis autant par les représentants des milieux communautaires autonomes que par les représentants de l'État pour doter enfin le Québec d'une telle politique gouvernementale. Or, alors que nous en sommes toujours à en orchestrer la mise en œuvre, voilà que votre gouvernement fraîchement élu annonce qu'il va procéder à la «réingénierie» de l'État québécois.

Mais quelle place occupera l'action communautaire autonome dans vos projets, M. le premier ministre? Le gouvernement québécois a depuis plusieurs années fait preuve d'une maturité politique et sociale rare en choisissant de financer des groupes dont la mission vise entre autres à le critiquer. Aurez-

vous l'audace de poursuivre cette tradition fort peu répandue à travers le monde? Votre gouvernement acceptera-t-il de conserver aux groupes communautaires une autonomie pleine et entière quant à la définition de leur mission, de leurs orientations, de leur approche et de leurs pratiques? Maintiendra-t-il la reconnaissance des caractéristiques propres à cet outil de transformation sociale? Ce n'est qu'à ce prix que l'action communautaire autonome pourra demeurer le terreau fertile qu'elle a toujours été en matière de développement de pratiques sociales. Dans la mesure où votre parti a clairement appuyé les revendications des groupes d'action communautaire autonome lors de l'importante manifestation du 23 octobre 2002 à Québec, quelle attitude prendrez-vous face au processus de mise en œuvre de la politique de reconnaissance? Qu'en sera-t-il des engagements déjà pris par vos prédécesseurs tant au plan des principes qu'au plan financier? Tout cela passera-t-il au collimateur du Conseil du trésor, comme le laissent présager nombre de vos annonces depuis avril dernier?

Il n'est pas inutile de rappeler, M. Charest, que les 4000 groupes composant l'action communautaire autonome s'affairent au quotidien à donner sens et substance à l'expression «vivre ensemble». Opposés au repli sur soi de l'individualisme triomphant et à la marginalisation des personnes les plus vulnérables qu'il entraîne dans son sillage, les groupes d'action communautaire autonome œuvrent fondamentalement à un projet de solidarité et d'inclusion sociale où toutes et tous sans exception auraient droit à une juste part et à une juste place. Présents dans des secteurs aussi divers que la santé, les services sociaux, les personnes réfugiées et immigrantes, l'environnement, les communications, l'alphabétisation, le loisir, etc., ces mil-

liers de femmes et d'hommes, de travailleuses et de travailleurs, des personnes agissant à titre militant ou bénévole ont fondé sur la politique de reconnaissance de vifs espoirs d'amélioration de leurs conditions d'existence et d'action. Nous convenons sans difficulté que la mise en œuvre d'une politique touchant pratiquement tous les ministères représente un défi d'envergure. Mais nous demeurerons convaincus que le coût des efforts qui restent à fournir est bien inférieur à celui qui pourrait entraîner un recul face à la politique et le non-respect des engagements déjà pris.

Votre parti, M. le premier ministre, a donné pour titre à son programme *Ensemble réinventons le Québec*. Mais «réinventer» n'indique pas nécessairement que nous allons vers un mieux. Cela signifie seulement que ce qui vient sera différent de ce qui était. Or, la différence à laquelle vous nous conviez se révèle en réalité un retour vers du connu, un retour vers une époque où n'existaient que la compassion, la charité, la bonne volonté des individus, mais non pas la justice. Votre appel, par votre ministre des Finances interposé, à «faire sans l'État» risque de nous ramener brutalement à la pratique des «dames patronnesses». Quand l'État refuse d'assumer la responsabilité d'assurer la justice et l'équité entre les citoyens, quand on compte de façon illusoire sur le «tout au marché» pour faire ce travail, alors la tentation est grande «d'utiliser» les groupes communautaires pour «faire la job...», une position que le mouvement communautaire autonome a toujours récuser, tant des péquistes que des libéraux.

À l'heure actuelle, les 4000 groupes d'action communautaire autonome, chacun selon sa mission propre, travaillent à favoriser l'exercice d'une citoyenneté active: ils encouragent leurs membres à prendre

la parole, à comprendre les enjeux sociaux, à se mobiliser; ils éduquent, défendent les droits et libertés, soutiennent, accompagnent, orientent, réconfortent, hébergent, conseillent, informent, dépannent chaque année des milliers de personnes. Et ils le font depuis toujours avec des moyens extrêmement limités.

Les négociations qui ont conduit à l'adoption de la politique de reconnaissance en septembre 2001 avaient pour but, entre autres, la reconnaissance de la spécificité de l'action communautaire autonome, le respect de son autonomie et l'obtention d'un financement en appui à la mission des organismes qui soit adéquat et récurrent. Ce travail a été mené conjointement par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), le Comité avisier de l'action communautaire autonome et des représentants gouvernementaux. Le Comité avisier, à titre de coalition multisectorielle représentant depuis 1996 l'ensemble de l'action communautaire autonome, a joué un rôle primordial dans le processus d'élaboration de la politique et sa contribution demeure tout aussi importante pour la suite des choses.

Nous vous demandons donc instamment, M. le premier ministre, de préciser vos intentions par rapport à l'action communautaire autonome. Pour nous, il ne fait aucun doute que la mise en œuvre de la politique de reconnaissance doit suivre son chemin, que les engagements financiers pris par vos prédécesseurs doivent être respectés et que le Comité avisier à l'action communautaire autonome doit demeurer l'interlocuteur privilégié du gouvernement pour tout ce qui concerne la mise en place de la politique de reconnaissance. En deçà de ces orientations, de la lutte à la pauvreté et de l'amélioration des acquis sociaux, comment pourriez-vous prétendre réinventer le Québec?

IDÉES

QUE SONT LES RITES DEVENUS?

Du rituel collectif à celui de chacun

Bien des événements de la vie privée le prouvent, les décès de personnalités publiques le font voir au grand jour: nos rituels de passage sont à se réinventer. Tous les samedis et mercredis d'août, en reportages ou en page Idées, *Le Devoir* explore ce changement avec ceux qui l'étudient de près, tant dans ses généralités qu'associé à des moments précis de la vie. Aujourd'hui: la vie des rites.

DENIS JEFFREY

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Université Laval

L'été dernier, j'acceptai volontiers de me joindre à des amis qui séjournaient à Cap-à-l'aigle dans la région de Charlevoix. Au cours d'un repas, la discussion dérivait sur l'attitude à adopter face aux rituels. «*Pourquoi utiliser ce mot démodé?*», se demandait-on. La plupart des convives pensaient que les rituels sont des habitudes fixées par les traditions religieuses. Je pris part avec entrain à la discussion pour défendre la place des rites dans la société contemporaine. Un juriste s'inquiéta de mon propos et ouvrit un dictionnaire pour trouver une définition rassurante. Il hésitait à adhérer à une conception de la ritualité qui déborde les définitions convenues.

Nous étions alors attablés pour le repas du soir. Nos hôtes, qui ont un sens aigu de l'hospitalité, avaient préparé avec soin la table, les mets et le vin. On ne devait pas voir la salle du repas avant l'heure fixée afin de conserver la surprise d'une table montée avec finesse. Après le repos de fin d'après-midi, les invités s'étaient rassemblés devant le grand foyer du salon, dans la tenue appropriée, pour boire l'apéro. On ouvrit dans la gaieté les portes de la salle à manger. Le centre de table, composé différemment pour chaque occasion, devient un ornement qui suscite immédiatement l'enthousiasme. Une place fut assignée à chacun selon les conventions connues des repas en société. Les convenances étaient respectées, quoique, pour détendre l'atmosphère, avec une touche de simplicité. N'étions-nous pas satisfaits de consentir aux usages rituels pour participer à cet excellent repas?

Plus nombreux qu'on ne le croit

Des rituels accompagnent des événements ponctuels de la vie depuis la naissance jusqu'à la mort. Ce sont des rites de passage ou des rites de la première fois: baptême, première journée d'école, première expérience sexuelle, premier excès festif à l'adolescence, premier voyage, bal de graduation, mariage, retraite, décès, etc. C'est dire que les hommes ressentent la nécessité anthropologique de ritualiser des moments importants de la vie.

Le succès et le mérite sont fortement ritualisés. La fête en l'honneur d'un lauréat est un témoignage de reconnaissance. D'autres rites, qui attirent largement l'attention, célèbrent la parution d'un nouveau journal, l'inauguration d'un nouveau bâtiment, la mise à l'eau d'un navire, le retour à la scène d'un artiste, la nouvelle programmation d'une chaîne de télévision.

Il y a aussi ces rituels d'interaction sociale qui facilitent les relations entre les individus. Ces rituels ont pour fonction de protéger l'image de soi, de se mettre en scène d'une manière aisée, mais aussi d'éviter de choquer autrui ou de le mettre dans l'embarras. Les conduites qui consistent notamment à faire bonne figure, à porter une tenue appropriée, à conserver une distance avec autrui, à ne pas perdre la face, sont des expressions ancestrales, même si chacun les met en scène à sa manière, avec son style personnel. Le masque symbolique de présentation de soi varie d'une culture à une autre et d'un individu à un autre, mais le besoin des rites d'interaction pour maintenir la distance sociale entre les individus semble être une position anthropologique essentielle à la vie en société.

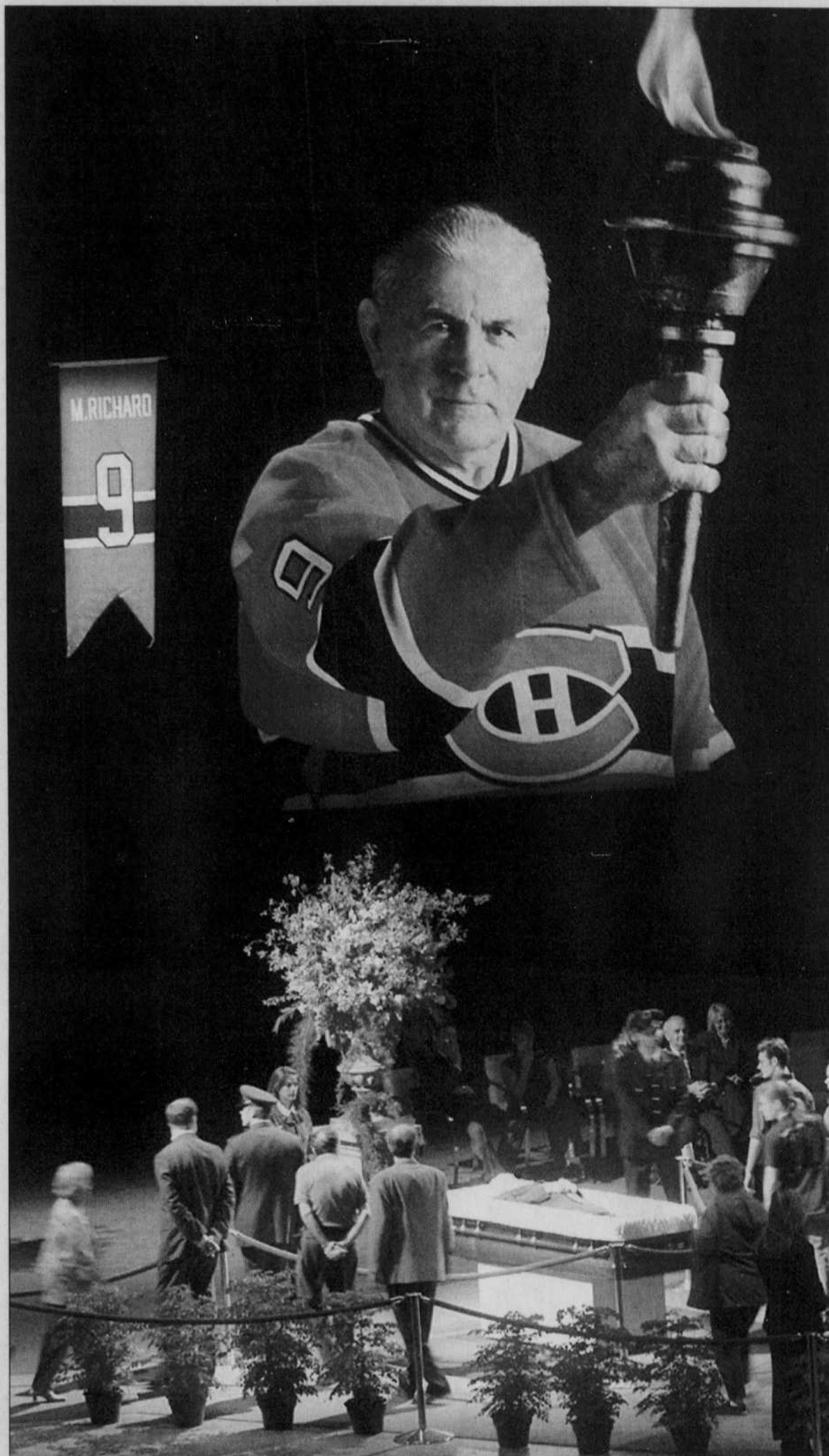
Ils sont nombreux ces rituels qui permettent de transiter d'une personne à une autre sans créer de malaise. Ils transmettent des modèles de signalisation symbolique pour réguler les rencontres entre individus et entre groupes d'individus. Ce sont notamment les rites de présentation de soi ou d'autrui, les rites de salutation, d'hospitalité, d'accueil, de départ et de retour d'un séjour à l'étranger, d'échange de cadeaux, d'échange de souhaits, etc. Les diplomates et les hommes d'affaires connaissent bien ces rites indispensables lors d'échanges internationaux. Ces rituels fournissent des modèles de conduite. Il s'agit moins de contraintes puisque chacun ajoute sa touche créative. Ils sont inévitables du fait qu'ils offrent un code symbolique et proposent des manières d'être pour se sentir à l'aise dans les rôles sociaux.

D'autres rites, très nombreux, concernent les états d'âme. Une personne sent quelquefois le besoin de se retrouver seule pour méditer sur sa vie, de se promener dans le cimetière ou fut enterré un être cher ou une personne que l'on estime, ou de partir en voyage d'aventure pour affronter de nouvelles limites. Ces rites personnels sont devenus très importants depuis que les églises ont été désertées.

Les rites à soi

En plus de tous ces rites qui sont de véritables actions symboliques, il existe bien sûr une grande variété d'objets et de moments rituels auxquels nombre d'individus accordent une portée symbolique. Ce pourra être une chanson familiale, un livre de chevet, un vêtement, un bijou, une balade en forêt, un dîner au restaurant, etc. Des objets revêtent l'attribut du rituel parce qu'ils représentent une valeur qui dépasse leur utilité première. Le vin bu tous les jours n'a pas forcément une valeur rituelle. Mais le vin qui marque un événement hautement significatif pour des individus devient vin rituel. C'est qu'il évoque alors des symboles partagés qui remplissent de sens l'événement.

Les symboles ont cette particularité d'évoquer du mystère, de la magie, de l'enchantement. Ils expriment en images ce qu'on ne saurait dire avec les mots les mieux choisis. Ce qui confère un sens rituel à des objets ou des moments de la vie est le fait qu'ils sont détournés de leur fonction première. Ils acquièrent alors une valeur symbolique. La fonction première d'une chandelle est d'éclairer. Lors d'une célébration eucharistique, la chandelle devient un objet rituel qui symbolise la naissance, le salut ou la vie éternelle. Elle peut s'avérer d'une grande richesse symbo-



Des rituels accompagnent des événements ponctuels de la vie, depuis la naissance jusqu'à la mort. Ce sont des rites de passage, comme les funérailles du mythique joueur de hockey Maurice Richard, en juin 2000.

lique selon les cultures et les hommes qui l'utilisent. Un souper aux chandelles, selon l'expression populaire, évoque des retrouvailles amoureuses, un moment d'intimité lors duquel s'expriment des désirs secrets. Les bougies sur un gâteau d'anniversaire, qui seront soufflées en faisant un souhait, représentent le nombre des années et l'espérance en des jours encore heureux.

Ce qu'il y a de plus humain

Nul n'a l'obligation de souligner l'anniversaire de naissance d'un ami. La participation à un rite d'anniversaire est un mouvement personnel entretenu par des incitations collectives. En fait, il est une pratique de mémoire. Il actualise, par sa mise en scène, des symboles qui expriment les dimensions les plus profondes de la condition humaine. Mary Douglas a déjà constaté la présence quasi inévitable du rituel: «*Animal social, l'homme est un animal rituel. Supprimez une certaine forme de rite et il réapparaît sous une autre forme, avec d'autant plus de vigueur que l'interaction sociale est intense. Sans lettres de condoléances ou de félicitations, sans cartes postales occasionnelles, l'amitié d'un ami éloigné n'a pas de réalité sociale. Il n'y a pas d'amitiés sans rites d'amitié. Les rites sociaux créent une réalité qui sans eux ne serait rien. On peut dire sans exagération que le rite est plus important pour la société que les mots pour la pensée. Car on peut toujours savoir quelque chose et ne trouver qu'après les mots pour exprimer ce qu'on sait. Mais il n'y a pas de rapports sociaux sans actes symboliques.*»

Le rite, en fait, ouvre une dimension symbolique qui éduque et façonne la sensibilité. Il opère, dans sa réalité la plus profonde, avec des symboles qui donnent à vivre du sens, ce qui est encore la meilleure définition qu'on puisse donner du rituel. Ces symboles expriment les dimensions les plus profondes de la condition humaine. Cependant, la manière dont est vécu un rituel demeure intimement liée à des motivations propres à chaque individu.

On me demande régulièrement de distinguer ce qui est rituel de ce qui ne l'est pas. Ce qui est rituel dépend tout simplement du regard que l'on porte sur un objet, une activité, un espace, un laps de temps, un texte ou une œuvre d'art. Une eau est rituelle dans un bénitier pour le fidèle, alors qu'elle n'est qu'un liquide ordinaire pour les autres. Une salive anodine peut devenir rituelle parce qu'on y célèbre un anniversaire de mariage ou une messe, mais en d'autres temps, elle n'est qu'une salive ordinaire. Il en va ainsi de tous les objets. Le terme de «rituel» est un attribut qui sert à qualifier des réalités ou des événements qui sont perçus comme tels.

Si nous devons répéter les rituels de la même façon, sans en modifier les formes, les étapes et le décorum, il perdrait alors de sa capacité d'évoquer des symboles qui ont un sens pour nous. En fait, quand un rituel devient réflexe, habitude et routine, il perd sa puissance d'évocation, d'enchantement, de symbolisation. Pour être franchement efficace, le rituel doit donner à vivre du sens qui transcende l'acte lui-même. On ne force pas le rituel, on le pratique tout simplement. Le rituel est du sens en acte. Il donne à vivre ce qu'il met en scène. C'est là le secret du rituel, qu'il soit religieux ou non.

Les rites sont liés à des moments de vie qui rappellent aux hommes leur jardin intérieur, leur identité et leurs conduites vis-à-vis des forces qui les débordent. C'est pourquoi ils sont souvent teintés de mystère. Le rite se répète au besoin et trouve son efficacité dans une logique symbolique fondée sur ce qu'elle rapporte en matière existentielle: apaisement, protection, participation, libération, remémoration, guérison, autorisation, passage... Ces différentes modalités du rituel montrent leur grande richesse. De plus, la fréquentation des rituels rend sensible à ce qui échappe à l'être humain, à ce qu'il ne peut entièrement maîtriser ni contrôler lui-même.

A bien des égards, l'enjeu profond du rituel est bien la continuité de la vie qui doit se perpétuer malgré tout — malgré la mort, la maladie, le malheur, l'injustice et l'impuissance.

Mariage homosexuel

L'Enfer de l'intolérance

MICHEL DORAIS, Sociologue, professeur et chercheur

L'intervention du Vatican afin d'empêcher la pleine égalité des personnes homosexuelles en matière de mariage civil rappelle l'époque de l'Inquisition. Heureusement, la dissidence n'est plus punie de mort violente, mais d'une prétendue damnation en enfer.

Contrairement au Vatican, rappelons-le, notre pays est une démocratie où l'Église et l'État ont été judicieusement séparés. De surcroît, le pluralisme ethnique et religieux tout comme la diversité sexuelle et sociale sont ici considérés comme des acquis précieux, dont nous sommes fiers. Malgré ses nombreux voyages, le pape semble peu habitué à un tel contexte. Il est aussi mal conseillé en ce qui concerne les raisons qu'il invoque pour lancer sa nouvelle croisade.

D'abord, nos parlementaires s'apprennent à faire évoluer la notion de mariage civil: le mariage religieux n'est pas du tout concerné par cela et l'Église n'a donc pas à se sentir menacée. Ensuite, il est erroné de prétendre que «l'expérience» montre que les enfants élevés par des couples de même sexe en souffriront. La recherche en ce domaine prouve plutôt le contraire. C'est toujours, toutes proportions gardées, dans des familles dites traditionnelles que les enfants sont hélas le plus susceptibles d'être victimes de violences morales, physiques et sexuelles. Affirmer, en plus, que les personnes homosexuelles auraient un «manque» préjudiciable dans l'expérience de la maternité et de la paternité est tout aussi fautif: nombre d'entre elles ont des enfants d'unions antérieures avec des personnes de l'autre sexe. D'ailleurs, s'il fallait appliquer à la lettre une telle logique, aucun couple ne serait autorisé par l'Église à avoir un premier enfant: l'expérience parentale s'acquiert et doit bien débuter quelque part.

Le pluralisme ethnique et religieux tout comme la diversité sexuelle et sociale sont ici considérés comme des acquis précieux

Balayer devant sa porte

En ce qui concerne «l'état de faiblesse» des enfants qui amène l'Église à se dire inquiète de leur bien-être, la haute hiérarchie catholique devrait balayer devant sa propre porte. N'a-t-elle pas laissé perdurer durant des décennies les drames des enfants de Duplessis, des garçons d'Huberdeau et tant d'autres scandales qui éclatent encore aujourd'hui? Beaucoup de ces victimes d'agressions physiques et sexuelles répétées attendent encore des excuses et des dédommagements décents pour leur vie saccagée dans des institutions religieuses où étaient tolérés les abus les plus abjects.

En répétant *ad nauseam* que l'amour entre personnes de même sexe ne saurait recevoir quelque approbation que ce soit, le Vatican cautionne le traitement des personnes homosexuelles comme citoyens de seconde zone. Exemple douteux de charité chrétienne, quand on sait que la condamnation de ces personnes par l'Église catholique sert souvent à justifier les violences qui leur sont faites, qui vont du harcèlement moral jusqu'au meurtre et au suicide — en particulier chez les jeunes, comme l'a montré notre enquête «*Mort ou fip*».

Une religion qui son intégrisme aveugle pousse à l'ostracisme, voire à la haine, n'a plus d'avenir. Quand «*Aimez votre prochain comme vous-même*» devient «*Rejetez votre prochain s'il n'est pas comme vous-même*», le message initial se trouve profondément perverti.

Aussi, est-ce le devoir des citoyens de toutes croyances religieuses, y compris les catholiques, de s'élever contre des appels qui mettent en péril leur idéal d'une société de compréhension, de justice et de paix. L'intolérance, c'est forcément l'enfer sur Terre. Est-ce le monde que nous souhaitons pour nous-mêmes et pour nos enfants?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclon et Christine Dumazet (relatons); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographie); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable); Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre); Paul Cauchon (médiacritique); Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lussier (arts et spectacles); à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondants parlementaires à Ottawa), Thomas Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Oltis-Dionne (communication); Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Vaclav Havel
honoré de l'ordre
du Canada

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Une pléiade de personnalités québécoises et canadiennes — de même que l'ancien président tchèque Vaclav Havel — ont été honorées de l'ordre du Canada, a annoncé hier le gouverneur général, Adrienne Clarkson.

Claire L'Heureux-Dubé, ancienne juge à la Cour suprême du Canada, et Herb Gray, ancien vice-premier ministre libéral, font leur entrée au sein de l'ordre à titre de compagnon, le rang le plus élevé.

Déjà officiers de l'Ordre, Marc Garneau, le premier astronaute du pays et actuel président de l'Agence spatiale canadienne, de même que le musicien et poète torontois Gordon Lightfoot ont eux aussi reçus le titre de compagnon.

Le comédien Gilles Latulippe, longtemps directeur du Théâtre des variétés, à Montréal, et animateur de la populaire émission de télé «Les démons du midi», s'est dit «très étonné» de sa nomination à titre de membre de l'ordre du Canada.

«Est-ce que le seul fait d'être connu justifie ça; je ne sais pas», a-t-il lancé en entrevue téléphonique.

«C'est une reconnaissance qui va directement à ceux qui m'ont appris ce métier-là et qui eux, malheureusement, n'ont pas été reconnus», a-t-il ajouté, fort honoré.

Pour sa part, l'ancien président tchèque a été nommé compagnon honoraire, la plus haute distinction qu'un étranger puisse recevoir de la part du Canada.

Officiers

Lloyd Axworthy, ancien ministre libéral des Affaires étrangères, André Desmarais, président de Power Corporation, Marc Favreau, comédien et créateur du personnage de Sol, Jacques Languirand, animateur de radio et écrivain, Audrey McLaughlin, première femme à diriger un parti politique fédéral (NPD), et Jean Pelletier, ancien maire de Québec et ex-chef de cabinet de Jean Chrétien, ont quant à eux été nommés officiers de l'ordre du Canada.

Les conservateurs
réélus en Nouvelle-Écosse

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Les électeurs de Nouvelle-Écosse ont réélu un gouvernement conservateur, hier, mais on ignorait si le premier ministre John Hamm obtiendrait une seconde majorité.

Les premiers résultats du dépouillement des bulletins de vote montraient les conservateurs en bonne position dans plusieurs de leurs châteaux forts traditionnels du nord et du centre de la province.

M. Hamm a lui-même été déclaré élu dans sa circonscription de Pictou Centre.

Les résultats des derniers sondages d'opinion, qui plaçaient les trois partis pratiquement à égalité dans les intentions de vote, avaient amené plusieurs observateurs à prédire un gouvernement minoritaire.

Les conservateurs détenaient une légère avance dans plusieurs comtés, hier, mais libéraux et néo-démocrates les talonnaient de près.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces
et la publicité par regroupement

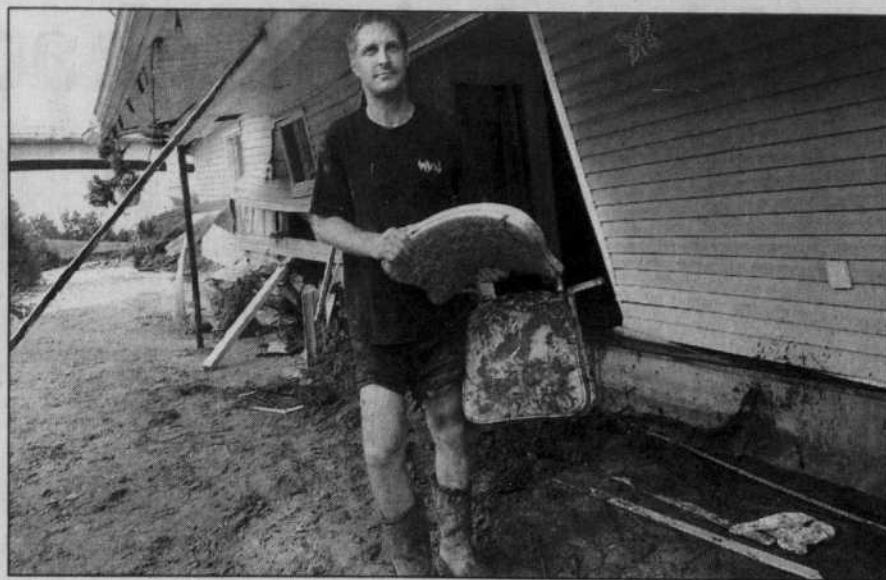
Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et
abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Daniel Charland donne un coup de main à son père dont la maison de Tingwick a été inondée.

PATRICK SANSFAÇON LE DEVOIR

INONDATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

«Le gouvernement du Québec est conscient des pertes agricoles importantes ou en relation avec le bétail. Normalement, au conseil des ministres du 20 août, on devrait présenter un projet de décret pour déterminer l'aide accordée», a-t-il ajouté.

Le député Vallières a déclaré que, pour les municipalités, les dégâts causés aux routes et aux ponts vont être évalués et les travaux admissibles vont être subventionnés à 100 %.

Un rideau de pluie
tombe sur les Bois-Francis

Entre 15h et 21h, environ 140 mm de pluie sont tombés sur les Bois-Francis, dont 80 mm en moins d'une heure, prenant les résidents par surprise. Les municipalités s'étaient toutefois préparées à cette situation d'urgence et les secours ont rapidement été dépêchés sur les lieux pour venir en aide aux citoyens. «Les municipalités touchées avaient toutes des plans de sécurité et des mesures d'urgence à appliquer qui ont tous fonctionné avec brio. Les secours ont été très rapides à intervenir», explique Rachel Delisle, de la direction de la sécurité civile.

La protection civile, le ministère des Transports, les pompiers et la police sont aussi rapidement intervenus pour aider les

résidents pendant la nuit de lundi à hier et rétablir la situation pendant la journée d'hier.

Les importantes pluies ont obligé les autorités à fermer les routes 161 entre Victoriaville et Chester, la route 263 de Chester à Saint-Norbert sur une certaine distance, la rue de l'Accueil à Chevilleville et le 3^e Rang à Sainte-Hélène. La circulation automobile avait cependant repris hier en début de soirée sur les routes 161 et 263, mais elle était au ralenti.

Les autres routes ont été réparées avec des mesures temporaires pour s'assurer que les gens puissent circuler dans la région. La plupart des 150 résidents évacués de la région des Bois-Francis ont retrouvé leurs résidences hier en après-midi et la Croix-Rouge était sur les lieux pour s'assurer que les personnes qui ne pouvaient pas retrouver leur demeure dorment les pieds au sec. Selon le député Vallières, «d'ici quelques jours, tout devrait rentrer dans l'ordre».

La direction de la sécurité civile demeurerait cependant en «mode veille» hier soir pour peut-être venir en aide aux municipalités de la Beauce qui étaient toujours menacées d'orages violents au moment d'écrire ces lignes hier en soirée.

Avec la Presse canadienne

SUBITE

SUITE DE LA PAGE 1

et le taux d'humidité entre 70 et 75 %, alors que, pendant les journées d'été typiques, le pourcentage d'humidité gravite plutôt entre 50 et 55.

A cela s'est ajoutée la grande instabilité de la masse d'air surplombant le sud-ouest du Québec. Cette instabilité est courante en été et découle de la rencontre entre l'air chaud entourant la surface du sol et l'air beaucoup plus froid présent en altitude.

En raison de cette instabilité, les précipitations se forment plus brusquement qu'à d'autres moments. «L'air chaud s'élève rapidement, explique le scientifique. Au cours de son ascension, cet air chargé d'humidité se condense à mesure qu'il se refroidit, composant ainsi une précipitation.»

«Or, plus l'air est chargé d'humidité, plus les précipitations qui se formeront seront abondantes», souligne-t-il. Et étant donné que plus l'air est chaud, plus il peut se charger d'humidité, on comprend pourquoi les derniers orages ont craché autant d'eau.

Les orages sont généralement très localisés en été, ajoute le spécialiste de la météo. Ils ne déversent leur liquide que sur quelques dizaines de kilomètres carrés, contrairement aux systèmes hivernaux et automnaux qui arrosent des centaines, voire des milliers de kilomètres carrés.

A la suite de quelques orages successifs, 139 millimètres (mm) de pluie sont donc tombés sur la région des Bois-Francis en l'espace de moins de six heures, dont 42 mm entre 20 heures et 21 heures lundi soir.

Gaëtan Deaudelin rappelle que, en juillet 1987, l'autoroute Décarie à Montréal avait été engloutie de la sorte après avoir reçu 104 mm de pluie en l'espace de trois heures, alors que le taux moyen de précipitations d'une pluie d'automne ou de printemps est d'environ un mm par heure.

Le fait que toute cette eau soit tombée aussi rapidement dans une région vallonnée a contribué au débordement des rivières, indique le

météorologue. «Cette topographie ponctuée de collines et de vallons entraîne rapidement l'eau de pluie au fond des petites vallées où elle se retrouve en grandes concentrations et gonfle les ruisseaux et les rivières. C'est ce qu'on appelle, en jargon météorologique, les pluies subites», dit-il. Les ruisseaux lovés dans le fond des vallées sont plus susceptibles de recevoir l'eau de pluie rapidement que s'ils sont creusés au sein de terres agricoles comme dans la région de Saint-Hyacinthe.»

Les pluies fréquentes des dernières semaines ne sont pas les véritables coupables des inondations qui ont touché la région des Bois-Francis, affirme le météorologue d'Environnement Canada. En plus d'exaspérer les vacanciers, elles ont bien sûr imbibé les terrains et enflé les cours d'eau, rendant ces lieux plus vulnérables aux débordements et aux inondations. «Mais même quand le sol est très sec, une pluie subite de cette ampleur peut provoquer un ruissellement important, car l'eau n'a pas le temps d'être absorbée par le sol», précise-t-il.

Les habitants du sud-ouest québécois devront rester sur leurs gardes, car l'espoir est mince que la situation s'améliore sous peu, prévient M. Deaudelin. «Le système dépressionnaire qui est responsable de ces précipitations subites se déplace très lentement», indique-t-il. Centré sur le lac Ontario, ce système traversera le sud du Québec à pas de tortue.

«Le sud du Québec devrait donc subir encore des averses et des orages demain [aujourd'hui]. Des alertes météorologiques demeurent en vigueur pour le sud du Québec et le nord de la Beauce. Demain [aujourd'hui], la dépression devrait glisser doucement vers l'est, atteignant la Montérégie, la Beauce et la région de Montmagny, qui seront soumises au même régime d'orages et d'averses.»

Les améliorations seront donc très graduelles au cours des prochains jours. D'autres ponts, voitures ou maisons demeurent sur la ligne de front. On espère tout de même que, vendredi, ce système dépressionnaire particulièrement explosif quittera les régions éprouvées pour rejoindre le Bas-Saint-Laurent et le Maine.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE 1

L'attentat de Bali avait lui aussi été commis à l'aide d'une voiture piégée dont l'explosion télécommandée s'était produite au milieu d'une foule rassemblée dans le périmètre des night-clubs, dans ce haut lieu du tourisme.

L'enquête sur cet attentat avait mis en cause la Jamaah Islamiyah, organisation terroriste régionale soupçonnée d'être liée au réseau terroriste al-Qaïda, bien implantée en Indonésie, premier pays musulman dans le monde.

L'explosion de Jakarta s'est produite en plein après-midi au cœur du quartier d'affaires de la capitale indonésienne, non loin d'ambassades étrangères, et a entièrement ravagé le majestueux hall d'entrée de cet hôtel cinq étoiles situé dans le district Auningang.

Le ministre indonésien de la Défense, Matori Abdul Jalil, a condamné l'explosion, la qualifiant «d'attentat terroriste», mais il a ajouté qu'il était trop tôt pour l'imputer à la Jamaah Islamiyah, groupe fondamentaliste régional soupçonné de l'attentat de Bali ainsi que d'autres actes de terrorisme.

Selon les autorités indonésiennes, l'attentat commis hier pourrait directement viser des intérêts américains dans l'archipel.

L'hôtel Marriott était l'un des hauts lieux de rencontre de la communauté américaine présente dans la capitale indonésienne. Des réjouissances y avaient été organisées le 4 juillet dernier, jour de la fête nationale des États-Unis.

Les États-Unis ont condamné fermement l'attentat, dans une déclaration du porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan.

«Nous condamnons fermement cet attentat terroriste. C'est un attentat atroce commis sur des civils innocents», a déclaré Scott McClellan lors d'un point de presse à Crawford (Texas, sud) où le président George W. Bush passe ses vacances.

Il s'est refusé à tout commentaire sur une éventuelle implication du groupe terroriste al-Qaïda dans l'attentat mais a souligné que celui-ci venait «rappeler que nous sommes toujours en guerre contre le terrorisme».



L'attentat est survenu à l'heure du midi dans le quartier des affaires et des ambassades de Jakarta.

REUTERS

ROGER

SUITE DE LA PAGE 1

En fait d'histoire, c'est plutôt le prochain adversaire de Ferrero, Younes El Aynaoui, vainqueur lundi de l'Américain Marty Fish, qui en a une intéressante, objet d'un reportage récent d'ESPN. El Aynaoui, 22^e joueur mondial, est le premier Marocain à se hisser au sein de l'élite du tennis professionnel, un rare musulman dans ce sport, qui se fend en quatre pour promouvoir la tolérance «en changeant le monde une personne à la fois», un gars qui a atteint son sommet tardivement à 30 ans et qui a fait son chemin, parsemé d'embûches, à force d'entêtement.

El Aynaoui n'a pas encore 19 ans et il joue (plutôt mal) sur les quelques terrains dépareillés de Rabat lorsqu'il lit une annonce dans un magazine: on embauche à la prestigieuse école de tennis de Nick Bollettieri, en Floride. Défiant son père qui ne lui parlera pas pendant trois mois, le jeune Younes file aux USA et il obtient l'emploi qu'il visait: chauffeur de minibus et remplisseur de lance-balles chez Bollettieri, qui compte à l'époque parmi ses élèves deux blancs-becs du nom de Jim Courier et Andre Agassi. Le job d'homme à tout faire comporte un avantage: la possibilité, pendant les torrides après-

midi floridiens, d'utiliser quelques-uns des 70 courts que compte le complexe.

Et il va s'entraîner, le jeune, et jouer et jouer encore, jusqu'à aller traîner ses savates dans les circuits satellites, jusqu'à ce qu'il subisse une blessure à la cheville qui nécessitera deux opérations en 15 mois, en 1996 et 1997. Et ce n'est que par la suite, alors que n'importe qui aurait dit «ah pis d'la», qu'il s'est mis à escalader le classement.

Cette année, après une demi-finale au Qatar, El Aynaoui a fait parler de lui aux Internationaux d'Australie: victoire en quatre sets (6-7, 7-6, 7-6, 6-4) contre le favori numéro un du tournoi, Lleyton Hewitt, puis défaite en quart de finale face à Andy Roddick dans un match d'anthologie dont la dernière manche s'est terminée 21-19.

Mais le geste le plus représentatif de sa personne est survenu début juin au tournoi de Halle — où, justement, il devait perdre en quart de finale contre le futur champion Roger Federer. Au premier tour, El Aynaoui affronte Christopher Koderisch, un joueur de 19 ans, de Halle, coté 1355^e au monde. Évidemment, c'est le massacre. À compter du milieu du deuxième set, comme le match est le dernier de la journée toujours en cours, la foule se masse nom-

breuse dans les estrades du court numéro 1. Elle encourage de son mieux Koderisch. El Aynaoui aussi, en applaudissant ses coups de raquette. Mais il est beaucoup trop fort.

Younes finit par l'emporter 6-1, 6-2, et lorsqu'il va serrer la main du jeune, il lui dit un mot à l'oreille. L'autre finira par faire un geste signifiant «pourquoi pas?». Les deux vont voir l'arbitre. «Les spectateurs en veulent encore, lui dit El Aynaoui. Il faut leur en donner encore.» L'arbitre lui répond: «O.K.» Puis annonce à la foule: «Mesdames et messieurs, il y aura un autre set.» Pause. «Pour le plaisir.»

El Aynaoui et Koderisch ont joué une autre manche, sous les vivats. Le jeu était toujours aussi inégal, mais tout le monde s'en foutait. À la fin, Younes s'est retiré sous les ovations (bien qu'on lui ait demandé... un autre set). Lui, qui parle couramment l'arabe, le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais et l'italien, n'avait pas eu besoin d'apprendre l'allemand pour «changer le monde» plusieurs dizaines de personnes à la fois.

Plus tard, il a expliqué son geste: «C'était une belle journée et on s'est amusés. Nous jouons. C'est un jeu.» Aujourd'hui, contre Juan Carlos Ferrero, Younes El Aynaoui va jouer.